Lire et Écrire Wallonie

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

TABLE DES MATIÈRES

01 Editorial 02

02 Lire et Écrire en Wallonie 03

03 Les trois missions de Lire et Écrire en Wallonie 09

04 Les formations et les apprenants en Wallonie 39

05 Les ressources 48

06 Les perspectives 2025 52

07 Annexes 56

EDITORIAL

Représenter…et parfois défendre furent les maitres-mots de cette année 2024 au contexte politique particulièrement intense. En première ligne comme en coulisse, Lire et Écrire en Wallonie a joué son rôle d'interface politique. En effet, le durcissement de la nouvelle vision du gouvernement wallon, ajouté aux tensions budgétaires de plus en plus fortes pour les associations comme la nôtre, nous a amenés à réaffirmer notre mission : défendre les droits fondamentaux des personnes en difficulté de lecture, d'écriture et de calcul.

Former ces personnes nécessite des compétences spécifiques et une approche adaptée. Car non, il ne s'agit pas seulement d'apprendre à lire, écrire et calculer. Il s'agit aussi de lutter contre la dépendance, renforcer l'autonomie et la confiance en soi. Il s'agit de permettre aux personnes de participer pleinement à la société dans laquelle elles évoluent. Il s'agit d'améliorer leur vie en leur permettant de mieux comprendre les indications pour se soigner correctement, de prendre les transports en commun sans se perdre dans les méandres des accès numériques, de trouver un emploi et un meilleur logement.

La formation en alphabétisation est bien un processus qui a des effets sur les différentes sphères de la vie. Son impact ne peut donc pas se résumer à un seul critère, à un seul indicateur, contrairement, à ce que souhaite le Ministre Jeholet. Oui, la formation est utile pour l'emploi, non, elle ne débouche pas automatiquement sur l'emploi, car d'autres objectifs sont parfois poursuivis par les apprenants. Objectifs tout aussi importants et pertinents que la mise à l'emploi.

Pourtant, aujourd'hui, les formations en alphabétisation en Wallonie sont en danger. Sont incomprises et réduites à une vision politique bien loin de la réalité. Ce n'est pas faute d'avoir tendu la main aux élus pour en discuter, leur apporter les données de terrain, être prêt à s'adapter, sans pour autant renier les valeurs sociales de la formation. Car dans insertion socio-professionnelle, le « socio » vaut autant que le « professionnel ».

Mais aujourd'hui le changement n'est pas concerté, il est imposé et subi sans prendre en compte les besoins des personnes accompagnés. Pourtant, ce n'est pas en imposant une politique « en chambre », en pilotant le changement à marches forcées et en négligeant les acteurs de terrain et les principes de la concertation que nous parviendrons à relever le défi de l'analphabétisme en Wallonie. Ces tensions, vous les ressentirez tout au long de la lecture de ce rapport d'activités. Puisse 2025 être de meilleure augure pour la prise en compte des personnes en difficulté de lecture et d'écriture. Le travail et le combat continuent.

Joël Gillaux
Directeur

LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

01 Le Mouvement Lire et Écrire 04

02 La place de Lire et Écrire en Wallonie 05

03 Les Régionales de Lire et Écrire 05

04 Le position de Lire et Écrire face à l'analphabétisme et son ampleur 08

05 Les personnes en difficulté de lecture et d'écriture 08

LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

1.1. LE MOUVEMENT LIRE ET ÉCRIRE

Lire et Écrire a été créée en 1983 par des associations, portées par les Mouvements ouvriers chrétien et socialiste. Sa naissance fait suite au constat de la persistance de l'analphabétisme dans notre société développée ainsi que l'absence de prise en compte de cette situation par les pouvoirs publics.

Pour répondre à ces enjeux, Lire et Écrire s'est donnée comme but :

- **d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics** sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- **de promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité** pour tout adulte qui le souhaite ;
- **de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation** des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.

Afin d'être présent sur l'ensemble du territoire de la Belgique francophone, le Mouvement Lire et Écrire est composé de :

8 Régionales réparties sur la Wallonie

5 centres alpha à Bruxelles

Lire et Ecrire

3 Coordinations dont Lire et Écrire en Wallonie

1.2. LA PLACE DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

Lire et Écrire en Wallonie est donc la Coordination wallonne du Mouvement. Avec les 8 Régionales qui la composent, elle a pour mission de poursuivre les objectifs de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Pour ce faire, trois axes d'action sont développés en son sein :

Mission politique

Cette mission lui confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation.

Mission de service aux Régionales

En appui aux actions et projets portés par ces huit Régionales, Lire et Écrire en Wallonie développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités.

Mission de coordination

La mission de coordination de Lire et Écrire en Wallonie a pour but d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés, en lien avec le plan d'actions commun au niveau wallon et les plans d'actions de chacune des Régionales.

1.3. LES RÉGIONALES WALLONNES DE LIRE ET ÉCRIRE

Pour mener à bien ces missions, Lire et Écrire en Wallonie fait appel à l'expertise de terrain des Régionales wallonnes de Lire et Écrire. Ces huit Régionales coordonnées sont des ASBL autonomes qui participent à l'élaboration d'un projet global et commun autour de l'alphabétisation. Les Régionales sont : Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers et Lire et Écrire Wallonie picarde.

En Wallonie, Lire et Écrire représente :

152 ETP

203 travailleurs

76 % 24 %

49 ans

moyen

1.4. LE POSITIONNEMENT DE LIRE ET ÉCRIRE FACE À L'ANALPHABÉTISME ET SON AMPLEUR

Si on se réfère à la définition de l'UNESCO (1958), l'analphabétisme est défini comme « l'incapacité de lire et d'écrire, en la comprenant, une phrase courte et simple en rapport avec sa vie quotidienne ».

20 ans plus tard, l'UNESCO définit cette fois l'analphabétisme fonctionnel non seulement comme le fait de ne pas être capable de lire et d'écrire des phrases simples, mais aussi de ne pas pouvoir « s'engager dans toutes les activités pour lesquelles les compétences de lecture et d'écriture sont exigées, dans le but d'assurer le fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté ».

Deux concepts ressortent de ces définitions : la compétence purement linguistique de savoir lire et écrire d'une part, et la notion de compréhension, d'émancipation, de participation à la vie en société, d'autre part.

Pour Lire et Écrire, au-delà du simple fait d'apprendre à lire et à écrire, l'alphabétisation doit, dès lors, se voir comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale ». Vecteur qui ne peut se développer sans action collective de transformation sociale, visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique.

Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux, la transformation des rapports sociaux (permettant de sortir des rapports dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion) et la participation et l'émancipation de tous et toutes.

Bien consciente, néanmoins, que l'analphabétisme et l'illettrisme sont deux réalités différentes, par souci de facilité de lecture dans les documents, Lire et Écrire a fait le choix d'utiliser le mot « analphabétisme » pour englober l'ensemble des réalités vécues par les personnes en difficulté de lecture, d'écriture et de calcul.

L'analphabétisme est une notion subjective qui dépend de normes arbitraires, variant selon les lieux, les époques et les enjeux du développement économique et social de la société.

Pour Lire et Écrire, l'alphabétisation n'est pas une fin en soi. Au-delà des compétences linguistiques pures, alphabétiser, c'est donner des outils – parmi d'autres – pour comprendre le monde, pour s'y situer, pour développer ses capacités d'analyse et de réflexion critique, pour y agir socialement, économiquement, culturellement et politiquement.

Plus précisément, Lire et Écrire en Wallonie, et plus largement l'ensemble du Mouvement, s'inscrit dans une alphabétisation dite « populaire ». Pour nous, l'analphabétisme n'est pas un problème individuel mais a pour cause et conséquence l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique. Ainsi, une formation en alphabétisation n'est pas seulement une formation en linguistique. Apprendre à lire et à écrire est vu comme un outil pour atteindre les buts personnels des apprenants qui sont divers et variés : soutenir la scolarité des enfants, trouver ou garder un travail, sortir de chez soi, se débrouiller seul, comprendre le monde dans lequel on vit, y prendre une part active, critique et solidaire. Notre but est donc bien d'utiliser l'alphabétisation dans un objectif de pédagogies émancipatrices et interculturelles.

1.5. LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ DE LECTURE ET D'ÉCRITURE

1.5.1. Un sur dix

En Belgique francophone, aucune étude ne permet de déterminer le nombre d'adultes maitrisant insuffisamment ou pas du tout l'écrit n'a été menée. Lire et Écrire se base donc sur des études et enquêtes internationales[1] qui ont eu lieu dans des pays et régions proches des réalités de la Belgique francophone. C'est ainsi que l'estimation d'« un adulte sur dix » est née.

Afin d'affiner cette estimation, Lire et Écrire en Wallonie a revendiqué durant plusieurs années la mise en place d'un observatoire de l'alphabétisation en Wallonie. Ce dernier a vu le jour à l'été 2022, mais pour une durée limitée. Malheureusement, bien qu'incohérent pour une politique à long terme de l'alphabétisation en Wallonie, cet observatoire s'arrêtera en juin 2025. Les éléments en lien sont à lire plus bas dans ce rapport d'activités.

1.5.2. Le public de Lire et Ecrire sur le territoire wallon

Le public de Lire et Écrire est composé de personnes qui n'ont pas atteint les compétences attendues en fin de 6ème primaire ou équivalentes au CEB. Ce sont soit des personnes qui ont suivi une scolarité en Belgique ou ailleurs mais qui ne maîtrisent la lecture, écriture et le calcul dans aucune langue; soit des personnes qui ne sont jamais allées à l'école.

En réalité, nous devrions parler DES publics. Les profils de personnes en difficulté de lecture et d'écriture sont extrêmement diversifiés. Et ce, tant au niveau de leurs histoires de vie, de leurs parcours scolaires, que de leurs situations familiales et socioprofessionnelles.

Une partie plus détaillée reprenant le profil des apprenants et les formations en Wallonie sera développée plus loin dans ce rapport d'activités.

[1] La litteracie à l'ère de l'information, OCDE, Paris/Ministre de l'Industrie, Canada, 2000. ainsi que Les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale, Fabrice Murat, Division Emploi, Insee in Insee Première N°1044 octobre 2005.

LES TROIS MISSIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

01 La mission politique 10

02 La mission de soutien aux Régionales 22

03 La mission de coordination 27

LES TROIS MISSIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

2.1. LA MISSION POLITIQUE

2.1.1. Les mandats

a. Écouter pour mieux agir

Afin de pleinement jouer son rôle d'interlocuteur pertinent aux yeux des décideurs politiques et institutionnels, il est important de se tenir au courant, d'être vigilants et surtout d'intervenir dans les dossiers les plus stratégiques. Pour y parvenir, et pour le compte de tous, Lire et Écrire en Wallonie a mis en place une veille politique qui vise à anticiper des réactions en vue de la création/la modification d'un arrêté, d'un décret ou d'une loi.

Dès lors, en plus de la veille médiatique quotidienne, cette veille est réalisée chaque semaine sur base des points déposés en commissions du Parlement Wallon et du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que des ordres du jour des deux Gouvernements.

b. Agir pour une meilleure prise en compte

La Coordination wallonne, dans sa mission politique, en tant que Fédération, mais également en tant que représentant pour compte de tous, assume une série de mandats, missions confiées tant par son CA et AG que par les pouvoirs subsidiant.
La mission politique de Lire et Écrire en Wallonie comprend deux volets :

Le volet employeur

Être le garant de la prise en compte des réalités des Régionales wallonnes dans les décisions politiques qui les impactent.

Le volet représentant du secteur de l'alpha

Jouer le rôle d'interlocuteur privilégié pour toutes les questions liées à l'alphabétisation et sa prise en compte dans les décisions politiques et textes légaux.

concernant le volet « employeur »

FESEFA

Depuis 2020, la direction de Lire et Écrire en Wallonie assure le mandat de Président de la Fesefa. Ce rôle lui permet de garantir une certaine visibilité des Régionales dans la définition des positions communes et l'élaboration des propositions pour promouvoir et défendre les ASBL membres. En plus des instances décisionnelles (CA, AG), Lire et Écrire en Wallonie est présent à la Chambre Insertion Socioprofessionnelle et, avec Lire et Écrire Communauté française, à la Chambre Éducation Permanente.

La présence de Lire et Écrire en Wallonie dans cette Fédération d'employeurs, et par les mandats qu'elle occupe, lui permet d'être directement associée à certains dossiers politiques importants (réforme APE, accords du non-marchand…). La présence en ces lieux permet d'attirer l'attention sur la prise en compte de la particularité de l'association : poly-agréée sur 3 niveaux de pouvoir (RBC, RW et FWB).

CESSOC ET UNIPSO

Dans la structuration patronale, la Fesefa occupe des mandats au sein de la Cessoc et de l'Unipso. Grâce à son mandat au sein de la Fesefa, Lire et Écrire en Wallonie siège ainsi au CA et à l'AG de la Cessoc et participe à différents GT de l'Unipso.

Siéger au sein de ces deux structures permet à Lire et Écrire en Wallonie d'être aux premières loges des négociations. Ainsi, et pour prendre des exemples, grâce à son mandat au sein de la Cessoc, elle est au première loge pour suivre et participer aux négociations qui se font au sein de la Commission paritaire pour les accords du non-marchand. Dans le cadre de l'Unipso, son mandat lui permet de suivre les dossiers discutés au sein du CESEW, mais également de participer aux négociations triparties, pour des dossiers telle que la réforme APE.

concernant le volet « représentant du secteur de l'alpha »

INTERFÉDÉRATION DES CISP

Dans le cadre de cette mission, la Coordination wallonne porte un mandat auprès de l'Interfédération des CISP. Avec quatre autres Fédérations[2], elle promeut et défend le secteur de l'insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons. Lire et Écrire a fait le choix en 2024 d'être représentée au CA par la Direction de Lire et Écrire

2 AID, ALEAP, CAIPS, UNESSA.

en Wallonie. Dans le cadre de ce mandat, la Coordination wallonne est attentive aux modifications qui interviennent dans le secteur, car l'ISP est la source de financement structurel la plus importante en Wallonie pour les Régionales de Lire et Écrire. En effet, pour certaines d'entre elles, le public « demandeurs d'emploi » représente une grande partie des apprenants et, par conséquent, entre 45 % et 70 % des moyens de subventionnement, en fonction des Régionales.

En 2024, Lire et Écrire en Wallonie, avec les autres Fédérations et l'Interfédération, a travaillé à la réorganisation de cette structure coupole. En effet, afin de répondre aux défis actuels et futurs relatifs à l'annonce de la réforme du secteur de l'Insertion socioprofessionnelle, il était nécessaire de réfléchir à son mode de fonctionnement. Ainsi, suite à cette analyse, il est apparu nécessaire de revoir en profondeur le cadre de l'Interfédération des CISP et ses missions et ce, en raison de divers facteurs : la charge de travail de l'équipe, les contraintes budgétaires…
Cette année, les Fédérations et l'Interfédération ont mis en place une méthodologie et un cadre de travail. L'opérationnalisation de cette refonte sera mise en place en 2025.

LE COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ALPHA EN FWB

Lire et Écrire vise une transformation des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels dans une perspective d'accès aux droits fondamentaux, d'émancipation, de participation des personnes et de changement social vers plus d'égalité. À ce titre, Lire et Écrire en Wallonie, aux côtés de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française, représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de l'alpha[3] en Fédération Wallonie Bruxelles.

L'objectif : organiser la concertation entre les différents acteurs au sein du comité de pilotage, soit l'interlocuteur au niveau de la conférence interministérielle.

3 À l'initiative de la Ministre Linard et soutenue par le Ministre Jeholet, une CIM s'est tenue le 3 juin 2021. Parmi les objectifs déterminés par la CIM, deux touchent particulièrement Lire et Écrire :
- l'identification de l'offre, de la demande et des besoins de l'(an)alphabétisme ;
- la distinction et l'identification d'un vocabulaire commun (alpha / FLE / RAN).

2.1.2 Les dossiers politiques suivis

a. La Convention RW alpha

Pour rappel, la convention cadre entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie permet, par un soutien particulier et complémentaire, la mise en place d'actions spécifiques sur quatre axes :

- la sensibilisation et le développement partenarial ;
- l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des personnes ;
- la formation tant des formateurs que des publics ;
- la coordination/articulation avec les opérateurs existants.

Sa plus-value est essentielle dans le financement d'actions à destination de publics qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité des dispositifs soutenus par les politiques structurelles, notamment dans le cadre du décret CISP. Sans cette convention, ces actions ne pourraient pas exister et les publics ne bénéficieraient d'aucun accompagnement.

Les actions sont développées tant dans les Régionales qu'au niveau de Lire et Écrire en Wallonie. Pour la Coordination wallonne, l'action comporte plusieurs dimensions :

La dimension politique

Cet axe est celui qui a le plus occupé la Coordination wallonne en 2024. En effet, la Convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie est venue à échéance au 31/12/2023. Lire et Écrire en Wallonie s'est attelée déjà en 2023 à préparer et négocier le renouvèlement de la Convention.

Le projet déposé conjointement, par l'Administration wallonne et Lire et Écrire en Wallonie, amène plusieurs nouveautés. Notamment, une réorganisation des axes de travail et la création d'un axe « observatoire de l'alphabétisation ».

Cependant, et malgré un dossier prêt début 2024, la demande de prolongation de la Convention n'est pas passée sous l'ancienne mandature. Après les élections et la mise en place de la nouvelle majorité, le deuxième semestre 2024 n'a pas non plus permis d'aboutir à un accord de renouvèlement.

L'année 2024 est donc considérée comme une année de transition afin de permettre aux interlocuteurs de s'accorder. Ainsi, le gouvernement a opté pour une reconduction à l'identique tant au niveau des axes de travail que du financement.

Dans la perspective de l'année 2025 et suivantes, Lire et Écrire en Wallonie a travaillé, en articulation avec les administrations, au dépôt en décembre 2024 d'un nouveau projet de convention. En plus de la réécriture des axes de travail, la pérennisation de l'observatoire de l'alphabétisation a également été incluse au nouveau projet. Outil indispensable pour objectiver la problématique de l'analphabétisme sur le territoire wallon, la volonté est de pérenniser son financement.

La dimension réseautage

Un bon nombre d'actions de réseautage et partenariats ont déjà été explicitées et le seront encore tout au long de ce rapport d'activités. Néanmoins, en 2024, on peut pointer notamment :

- Toutes les collaborations dans le cadre des actions autour du numérique ;
- La collaboration avec le consortium mobilité et le FOREm.

La dimension service

Lire et Écrire en Wallonie assure la coordination administrative et financière des dossiers ainsi que la gestion des contacts et le suivi avec l'Administration. En plus de cela, elle prend également en charge la rédaction du rapport d'activités, l'adaptation du plan d'actions ainsi que leur présentation et le suivi avec le comité d'accompagnement.

b. La problématique de la mobilité et la réforme du permis de conduire théorique

Le Cabinet de la Ministre de Bue a travaillé sur une réforme de l'examen théorique du permis de conduire. Cette réforme a soulevé plusieurs enjeux pour lesquels Lire et Écrire en Wallonie est intervenue :

- La prise en compte du public : la réforme telle que prévue ne prend pas en compte la nomenclature établie par la CIM en excluant l'existence des personnes analphabètes non-francophones. Lire et Écrire en Wallonie est donc intervenue en 2024 afin de plaider pour l'inclusion de ce public et ses réalités dans la réforme.
- La vérification des compétences : l'accès à la session adaptée pour une personne analphabète est conditionné par l'obtention d'une attestation délivrée par Lire et Écrire qui atteste d'une part d'une situation d'analphabétisme et d'autre part, une maîtrise suffisante pour passer l'examen avec des aménagements en session adaptée (passage à l'oral). En 2024, la coordination wallonne, avec les Régionales de Lire et Écrire, ont travaillé à la mise en place d'un outil permettant d'attester ces compétences. Ce travail continuera en 2025.

- L'accessibilité des questions : Lire et Écrire en Wallonie plaide pour une révision des questions rédigées dans un français trop compliqué. En ce sens, elle a fait offre de service afin de collaborer à l'accessibilité des questions de l'examen théorique. Fin 2024, cette proposition est restée sans réponse de la part du Cabinet Desquesnes.
- L'organisation d'un colloque : « La mobilité, une question sociale ? » : La question de l'autonomie et du droit à la mobilité revient régulièrement dans l'actualité des Régionales. En effet, utiliser un réseau de transports en commun, se déplacer dans l'environnement très réglementé de la circulation automobile, se rendre dans des lieux inconnus dont on ne maîtrise pas les codes sont autant de situations quotidiennes qui deviennent complexes, voire impossibles quand on a des difficultés avec la lecture et l'écriture.

  Lire et Écrire en Wallonie a dès lors souhaité s'y pencher lors de son colloque annuel : Comment permettre à ces personnes de gagner en autonomie et garantir un droit à la mobilité pour tous·tes ? Qu'est-ce que la mobilité inclusive ? Quels sont les acteurs de la mobilité en Wallonie et la stratégie régionale de mobilité ? Comment certain·es apprenant·es de Lire et Écrire vivent-ils ou vivent-elles les enjeux de la mobilité au quotidien ? Voici une partie des questions qui ont été abordées lors de cette journée. Entre interventions d'experts et discussions avec les acteurs de terrain, cette journée avait pour ambition de faire un premier état des lieux de cette question qui n'avait encore jamais fait l'objet d'analyse concrète.

  Concrètement,
  - 85 personnes ont participé à l'événement ;
  - Une analyse en éducation permanente a été rédigée suite à cet événement ;
  - Un échange entre Lire et Écrire en Wallonie, l'Administration et le Ministre wallon de la mobilité concernant les questions de l'examen écrit du permis de conduire a découlé des discussions lors du colloque.

c. L'opérationnalisation du Mémorandum

Dans le cadre de la mise en place du nouveau gouvernement, Lire et Écrire en Wallonie a souhaité transposer son Mémorandum en fiches techniques opérationnelles. L'objectif : apporter des éléments concrets dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Déclaration de politique régionale (DPR) et des actions futures du gouvernement wallon en faveur des personnes analphabètes. Ainsi, le Mémorandum a été divisé en 8 fiches techniques reprenant à chaque fois des actions concrètes en lien avec les revendications. Ces fiches ont fait l'objet d'une sensibilisation auprès des différents bureaux d'études des partis ainsi que des élus politiques, majorité comme opposition.

Malgré plusieurs revendications reprises dans les programmes électoraux, peu finalement se retrouvent dans la Déclaration de politique régionale. Lire et Écrire en Wallonie le déplore fortement.

c. Les perspectives politiques de la nouvelle législature

Dans le cadre de la création du nouveau gouvernement wallon, le MR et Les Engagés ont concerté plus de 250 associations concernant la mise en place de la DPR. Lire et Écrire en Wallonie a été invitée à l'atelier précarité et aides sociales. Les objectifs pour la Coordination wallonne étaient de sensibiliser à la problématique de l'alphabétisation et sa transversalité dans l'ensemble des politiques menées ainsi que d'attirer l'attention sur les structures poly-subventionnées et les problématiques que cela engendre. La concertation avec les partis au pouvoir n'est pas évidente.

d. Les critères et indicateurs de résultats

Le Ministre Jeholet souhaite revoir dans son ensemble le paysage de la formation en Wallonie. Son objectif : mettre en avant la remise à l'emploi comme principal critère d'évaluation pour l'octroi de subventions. Critères incomplets, inadaptés aux réalités des opérateurs ISP et alpha, car ils ne reflètent pas pleinement la réalité du travail accompli dans ces domaines. En effet, les structures comme la nôtre n'ont pas la maîtrise sur ces critères, qui dépend de multiples facteurs externes, souvent hors de notre contrôle.

Un travail est donc en cours et continuera en 2025 pour identifier des contre-propositions. Dans le cas de l'alphabétisation, il paraît bien plus pertinent de s'intéresser à la progression des apprentissages. Néanmoins, ce travail n'est pas simple et met en tension les valeurs du Mouvement et la vision libérale du gouvernement wallon. Comment arriver à ne pas se travestir, ne pas coincer les apprenants dans des cases qui ne leur correspondent pas tout en répondant aux enjeux d'indicateurs de résultats ?

e. Les programmations FSE

La Chambre Insertion socio-professionnelle de la Fesefa, dont fait partie Lire et Écrire en Wallonie, a interpellé le Ministre-Président wallon (Ministre de tutelle des relations internationales) sur les difficultés rencontrées par les opérateurs.

Cette interpellation porte tant sur l'ancienne programmation que sur la nouvelle, et concerne plus particulièrement la gouvernance du FSE, le cadre juridique, le système forfaitaire de la nouvelle programmation et les inspections intrusives.

Afin d'alimenter un travail conjoint entre les représentants politiques et les acteurs de terrain, deux groupes de travail ont été mis en place au sein de la Fesefa :

- le premier s'est penché sur les questions de gouvernance, avec pour objectif de pointer toutes les difficultés de liens avec la commission, le comité de suivi du FSE et l'Agence ;
- le second, plus technique, a travaillé sur les difficultés liées aux inspections et les éléments liés à la gestion administrative et financière.

Ce travail initié avec le ministre président Di Rupo a été stoppé suite aux élections. De nouveau contacts avec les ministres Dolimont et Degryse seront relancés dès le 1ier trimestre 2025.

f. Le numérique

« L'accompagnement au numérique » du SPW

En avril 2024, le SPW Digital allié au Pôle des Usages Innovants, cellule du SPW, ont lancé un projet d'accompagnement du citoyen vers les dispositifs numériques dans les lieux publics. Lire et Écrire Wallonie a à cet effet été invitée à participer aux temps de travail afin que le projet soit le plus inclusif possible et tienne donc compte des personnes en situation d'analphabétisme.

Les réunions ont représenté 4 temps de travail jusque septembre 2024. Compte tenu des différences de position et d'origine sectorielle des acteurs autour de la table, la problématique sur laquelle travailler s'est ensuite reformulée de la manière suivante : « Comment pourrions-nous informer le citoyen par rapport à ses interactions lors de démarches administratives avec le SPW afin d'atténuer sa peur et de poser les conditions d'une relation de confiance mutuelle ? ». Dans le chef de Lire et Écrire en Wallonie, l'objectif était de réfléchir à la place du numérique et les risques d'exclusion des droits que son utilisation peut engendrer. Ces temps de rencontre ont été conclus par la production de solutions permettant de mieux « informer » le citoyen. Solutions sur lesquelles Lire et Écrire ne s'alignait pas.

« Les impacts de la dématérialisation », UCLouvain

Lire et Écrire Wallonie acquiert une expertise sur les usages et inégalités numériques. À cet effet, l'association a été contactée par Edwina Taylor, doctorante en droit administratif à l'UCLouvain, qui souhaite adopter une démarche empirique pour la réalisation de sa thèse. Ses recherches portant sur la numérisation des procédures administratives, un entretien fut réalisé avec Lire et Écrire Wallonie afin de l'informer des usages et inégalités que vivent les personnes en situation d'analphabétisme face à la numérisation des services publics.

La présidence belge de l'Union européenne

1. Réalisation d'une lettre ouverte à destination des instances européennes sur la dématérialisation des services essentiels

La Belgique a présidé le Conseil de l'Union européenne de janvier à juin 2024. De plus, face à l'ambition de l'Union européenne de numériser autant que possible les services publics de ses pays membres, comme on peut le lire dans son programme « Décennie numérique pour 2030 », Lire et Écrire Wallonie a travaillé conjointement avec Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire Communauté française à la publication d'une lettre ouverte à l'attention des autorités européennes.

Les trois coordinations de Lire et Écrire ont œuvré à la diffusion et la promotion de la lettre ouverte publiée sur le site internet https://righttooffline.eu/ afin de récolter des signatures d'associations et de chercheurs·euses à travers l'Union européenne, en vue de faire entendre les inégalités sociales que génère la numérisation des services.

Le travail autour de cette lettre ouverte un évènement qui se tiendra le 30 janvier 2025 au Parlement européen en présence de trois eurodéputé·es : David Cormand (Greens), Estelle Ceulemans (S&D), Catarina Martins (The left).

2. « Construisons des solutions inclusives pour de meilleurs services numériques »

Dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, la Belgique a organisé un évènement de deux jours, les 13 et 14 mars, portant sur l'inclusion numérique : « Construisons des solutions inclusives pour de meilleurs services numériques ». Dans ce cadre, Lire et Écrire Wallonie a été invité à y participer afin de faire part des enjeux de l'alphabétisation à l'ère du numérique. Ce fut l'occasion de mettre en évidence les difficultés vécues par les personnes en situation d'analphabétisme face aux outils numériques et à la numérisation des services ainsi que les activités de formation au numérique.

3. Analyse d'impact du Plan d'inclusion numérique de Wallonie

Le Haut conseil stratégique (HCS) – organe composé d'experts scientifiques indépendants chargés d'aviser et d'accompagner le Gouvernement wallon sur des enjeux liés à l'économie, au social et à l'environnement – a mené une analyse d'impact du Plan d'inclusion numérique de Wallonie. Dans ce cadre, Lire et Écrire Wallonie ainsi que Lire et Écrire Verviers ont été consultées fin 2023 et début 2024. Lire et Écrire Wallonie a plus particulièrement été contactée dans le but d'évoquer les impacts de la numérisation des services sur les personnes en difficulté de lecture et d'écriture, Lire et Écrire Verviers l'était à des fins de rencontres avec des apprenants confrontés à des difficultés face au numérique.

Dans la suite de ces rencontres, Lire et Écrire a été invitée à participer à une discussion collective autour des récits collectés sur le numérique par les chercheurs du HCS.

4. Apport d'expertise sur la question du numérique

- **Interview par deux étudiantes en journalisme de la HELHa de Tournai**

Le travail des deux étudiantes porte sur les solutions à apporter pour diminuer « la fracture numérique ».

- **« Expertise » pour une association de développement de la Wallonie picarde**

Lire et Écrire acquiert depuis plusieurs années une expertise sur la question numérique. Dans ce cadre, une association tournaisienne de développement de la région a contacté l'un de ses travailleurs afin d'analyser et commenter une note interne de positionnement au regard de « l'inclusion numérique ».

2.1.3 Les analyses et études

La production d'analyses et d'études s'inscrit dans le cadre du décret relatif à l'Éducation permanente. Dans cette optique, elle vise la réalisation d'articles, et de travaux de recherches plus conséquents, mettant en évidence un point de vue critique sur des thématiques relatives à l'alphabétisation.

L'objectif étant de pouvoir dégager, sur base des réalités de terrain des Régionales, des points d'attention et des recommandations à porter auprès des décideurs politiques pour « faire bouger les choses ». Ces différentes recherches permettent constamment d'interroger les pratiques au sein de Lire et Écrire, de se remettre en question mais également de permettre aux travailleurs des Régionales d'avoir une vue sur ce qui se passe sur les autres territoires.

En d'autres termes, il s'agit, au travers de ces écrits, de formuler un point de vue critique sur des thèmes de société, tel que le promulgue le décret Éducation permanente. La mission politique de Lire et Écrire en Wallonie s'en retrouve également alimentée en soutenant la réflexion sur les orientations en matière d'alphabétisation, en portant et diffusant le point de vue du Mouvement et en réalisant un travail d'interpellation.

a. Les thématiques 2024

En 2024, les thématiques abordées sont :

POUR LA RECHERCHE :

- « Prendre sa place dans l'aide sociale. Des adultes peu scolarisés aux prises avec le non-recours au CPAS » : Les recherches portant sur le non-recours aux droits connaissent un certain succès depuis plusieurs années. Ce sont des situations également rencontrées dans le cas des personnes peu ou non scolarisées, et ce de manière particulièrement aigüe. Cette recherche se donne donc pour objectif d'enquêter sur le non-recours à propos d'apprenants à Lire et Écrire aidés par le CPAS. L'augmentation de personnes en formation émargeant au CPAS renforce la pertinence de se pencher sur ce type de questionnement. Nous verrons ainsi comment se configure la propension au recours et au non-recours des personnes rencontrées en s'intéressant d'abord à leurs parcours socioadministratifs, ensuite aux différentes formes de non-recours existant dans la littérature francophone et nous porterons enfin l'attention à la structuration de la relation de confiance entretenue avec le CPAS pouvant impacter la tendance à son recours. À travers le prisme des personnes peu scolarisées, l'étude met donc en évidence ce que prendre sa place dans l'aide sociale veut dire.

POUR LES ANALYSES :

- « Trouver sa voie pour ne pas rester à sa place » : « Il n'y a pas d'ascenseur social, les transfuges de classe prennent l'escalier de service » titrait Libération reprenant les mots de Rose-Marie Lagrave, sociologue et autrice du livre Se ressaisir – Enquête autobiographique d'une transfuge de classe féministe. L'article que nous proposons met en avant les conditions sociales qui ont rendu possible sa réussite scolaire et professionnelle au regard de sa condition sociale d'origine. Un vécu qui fait un pied-de-nez aux « lois » de la reproduction sociale, mécanisme qui conduit statistiquement les enfants à occuper la même position sociale que leurs parents. L'article se centrera sur la première partie de l'ouvrage – consacrée à la famille, la religion et l'école –

et s'appuiera sur quelques concepts charnières (dispositions, supports sociaux, épreuve). Ainsi, en partant des conditions à la non-reproduction sociale, avec l'appui de plusieurs ressources, un lien pourra être établi avec les parcours de vie d'adultes en situation d'illettrisme.

- « La démesure du numérique », dans 'Santé conjuguée' 107 : « Choisissez votre clé numérique pour vous identifier », « Se connecter avec itsme », « Vous avez une question sur votre dossier ? Le plus simple et le plus rapide est de vous connecter pour remplir en ligne le formulaire lié à votre question »... Les exemples de démarches administratives à réaliser en ligne ne se comptent plus et, vraisemblablement, l'humeur politique n'est pas à en réduire la voilure...
- « Les travailleurs sociaux : les "nouveaux guichets" par défaut » : Le « numérique prend le dessus ». Le lien ne se fait plus. Le contact entre les services se perd au détriment des personnes. Ainsi, à l'image de ce qu'on nomme communément la « fracture numérique », ce serait ici plutôt la vision d'ensemble des acteurs associatifs et sociaux œuvrant dans, autour et pour le parcours des apprenants qui se verrait fragmentée.
- « La certification par le CEB : un outil aux tonalités contrastées » : Si l'obtention du Certificat d'études de base (CEB) constitue un des possibles moyens de validation de parcours et de compétences pour un public en alphabétisation, peu d'apprenants de Lire et Écrire sont actuellement inscrits dans un processus leur permettant d'atteindre cette étape. Nous nous sommes donc questionnés sur le pourquoi. Pourquoi y a-t-il si peu de groupes d'alpha au sein de Lire et Écrire, en Wallonie, visant le passage du CEB ? Y a-t-il des freins empêchant les apprenants d'accéder à ce dispositif ? Quels seraient-ils ? Les apprenants en alphabétisation perçoivent-ils un intérêt pour ce passage vers le monde des diplômés ?
- « Ancrer les savoirs de base aux savoir-faire "métier" : l'art de l'équilibriste » : La présente analyse se penche sur le dispositif des formations concomitantes. Elle a pour objectif de montrer que, si l'imbrication des différents contextes formatifs (notamment caractérisée par la connexion entre les savoirs) se révèle pertinente pour atteindre un stade dit « abouti » de concomitance, le processus peut se révéler long et truffé d'« épines».

b. Participation au groupe de travail axe 3 du décret « éducation permanente »

Lire et Écrire en Wallonie participe au groupe de travail « Axe 3 », en référence à l'axe 3 du Décret Éducation permanente. Le groupe de travail rassemble les différents chargés d'analyses et études des trois coordinations de Lire et Écrire. Il a pour but de se coordonner par rapport aux travaux respectifs, de s'alimenter mutuellement et définir une certaine ligne politique à suivre pour les travaux réalisés dans ce cadre tout au long de l'année.

En 2024, le groupe de travail n'a pu se réunir que deux fois. Ces deux temps de rencontre ont permis de faire systématiquement un état des lieux des travaux en cours, tant en termes d'analyses que d'études et de recherches participatives : de s'alimenter entre collègues quant aux choix des nouveaux thèmes de recherche ; d'échanger sur les choix optés par rapport aux concepts, cadres théoriques et méthodologies mobilisés par chacun pour entamer une recherche afin de mutualiser les points de vue ainsi que les ressources ; de poser les bases d'un travail de longue haleine par la suite devenu une carte blanche à destination des institutions européennes ; de présenter les travaux menés par l'observatoire des dispositifs d'alphabétisation en Région wallonne situé à Lire et Écrire Wallonie ; de réfléchir à de nouveaux moyens – des moyens alternatifs – quant au format de la publication finale de certaines recherches ; de s'échanger des informations relatives à des évènements susceptibles d'intéresser des fonctions de recherche.

2.2. LA MISSION DE SOUTIEN AUX RÉGIONALES

Dans le cadre de sa deuxième mission, Lire et Écrire en Wallonie vient en appui aux actions et projets portés par les huit Régionales wallonnes. Les Régionales étant des entités autonomes, elles sont libres d'accepter ou non ce soutien de la part de la Coordination, il ne s'agit donc en aucun cas d'une obligation.

Ces services de soutien vont de l'élaboration d'outils mais aussi de procédures communes et décidées collectivement - telles que la base de données des apprenants -, au soutien à la gestion administrative et financière en passant par un soutien juridique, le suivi de questions méthodologiques ou encore par des soutiens ponctuels en communication. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.

2.2.1. La gestion de la base de données des apprenants

Depuis 2019, Lire et Écrire en Wallonie assure le développement et la gestion de la base de données commune aux huit Régionales. Véritable outil de gestion administrative et organisationnelle (gestion des heures de formations, répartition des apprenants entre les groupes de formation, etc.), elle est également un outil d'analyse statistique permettant d'appuyer la réflexion politique et stratégique tant au niveau local que régional.

En 2021, de nouvelles fonctionnalités ont été mises en place, notamment pour identifier les heures assimilées, cas de force majeure COVID ou encore les

apprenants non-inscrits. Plusieurs modifications ont également été réalisées suite au changement de réglementation (F70 bis, canevas CISP…) en 2022. En 2024, les développements se sont poursuivis afin de répondre aux demandes des Régionales et des pouvoirs subsidiant.

Grâce aux données recueillies, chaque année, depuis 2010, Lire et Écrire en Wallonie élabore les baromètres locaux et régional de l'alpha en Wallonie. Celui-ci présente en quelques indicateurs-clés les principales données relatives à l'action de formation mise en place par les huit Régionales wallonnes de Lire et Écrire, ainsi qu'à leurs apprenants entrés en formation. Cette année, en plus de la collecte des données, tout un travail de refonte du visuel des baromètres a été entrepris.

2.2.2. Le soutien administratif et financier

a. Soutien général

Le travail de réorganisation du pôle administratif et financier a continué en 2024. Toujours dans cette volonté d'apporter un accompagnement plus proactif pour les Régionales, plusieurs améliorations ont été réalisées en 2024.

Amélioration du fichier de Reporting

Le fichier de reporting a encore été amélioré et mis en lien avec le fichier de justification afin de faciliter le travail de mise en page des justificatifs finaux et ainsi simplifier le travail administratif demandé aux Régionales.

b. Les aspects comptables

Dans le cadre des obligations liées à l'unité technique d'exploitation (UTE), la Coordination wallonne réalise la consolidation des comptes de l'ensemble des Régionales wallonnes, des trois Coordinations ainsi que le suivi avec le réviseur d'entreprise. Les comptes sont ensuite présentés tant aux instances de représentation des travailleurs qu'aux instances des différentes associations du Mouvement Lire et Écrire.

L'année 2023 avait donc été mise à profit pour repenser et améliorer l'outil. En 2024, cet outil a été utilisé pour la première fois et a permis de minimiser les écarts de consolidation et de simplifier l'exercice.

Suivi du fichier de suivi des subsides coordonnés

Ce travail a pour objectif de permettre une analyse rapide de la concordance entre les chiffres présents dans la comptabilité de Lire et Écrire en Wallonie, les subsides réellement justifiés par les Régionales et les dettes et créances envers les Régionales et les pouvoirs subsidiant.

Ce travail nous a permis, dans le cadre de la clôture comptable des dossiers FSE ancienne programmation, de finaliser les écritures comptables rapidement, malgré un passif de plusieurs années de corrections et aménagements à prévoir.
À côté de ces soutiens généraux, Lire et Écrire en Wallonie assure, moyennant refacturation, la tenue quotidienne de la comptabilité ainsi que des obligations comptables (registre UBO, comptes annuels…) de deux Régionales. Par exemple : durant l'absence du Directeur adjoint de l'une des Régionales, un support complémentaire a également été fourni afin d'assurer la continuité des procédures et de veiller à la bonne application des obligations administratives et financières.

La justification de l'ensemble des dossiers pour l'année 2023 de cette Régionale a été réalisée par la coordination wallonne ; s'en est suivi un travail de formation régulier de la personne qui sera amenée dans le futur à piloter la gestion administrative et financière de cette Régionale et un travail de suivi beaucoup plus approfondi pour s'assurer de la saine gestion financière de cette Régionale en difficulté.

Lire et Écrire en Wallonie est également venue en soutien pour les aspects comptables et financiers d'autres Régionales : notre comptable est allé former une aide comptable en l'absence de la comptable régionale.

c. Le groupe de travail administratif et financier

En 2024, le GT administratif et financier s'est réuni trois fois. Parmi les thèmes abordés :

- les informations politiques et implications administratives (diminution de subsides à prévoir, attention particulière à porter au volume global de l'emploi dans chaque régionale…) ;
- le mode de calcul, la mise en application des accords du non-marchand 2023-2025 et leur justification ;
- la nouvelle programmation FSE 2022-2027 : analyse des premiers retours des contrôles des dossiers 2023.

2.2.3. Le soutien juridique

Le conseil juridique consiste à apporter un éclairage et une expertise juridique dans des domaines très variés liés aux missions du Mouvement Lire et Écrire. Ce conseil est destiné tant au volet « employeurs » de l'UTE qu'aux Régionales en tant qu'employeurs. Dans le cadre du soutien à destination des Régionales, il s'agit d'un travail très pratico-pratique lié à la gestion quotidienne des ASBL.

Parmi les dossiers traités en 2024, on retrouve surtout la mise à jour du règlement de travail et des questions connexes liées à celui-ci portant notamment sur la GRH et sur le droit du travail.

2.2.4. Le soutien pédagogique

a. Accompagnement : appels à projets

Dans le cadre des appels à projets « Renforcement des compétences » et « Renforcement de l'accompagnement psychosocial », la chargée de projet au sein de la Coordination de Lire et Écrire s'est occupée, avec les autres chargés de projets des Fédérations CISP, en 2024 :

- de centraliser les questions, mutualiser les ressources et faire l'interface avec le Cabinet et le comité d'accompagnement du SPW ;
- d'accompagner les Régionales demandeuses dans la mise en place de leur projet respectif : identification des freins et leviers potentiels, mise en place concrète, etc.

b. Le groupe de travail « Cadre de référence »

En appui à Lire et Écrire Communauté française et aux coordinateurs pédagogiques, conseillers pédagogiques et chargés de projets qui en sont membres, la Coordination wallonne co-anime le groupe de travail « Cadre de référence ».

L'objectif du groupe de travail est de développer et orienter au mieux la pédagogie de Lire et Écrire et d'articuler la démarche Alpha pop et CISP. Sur base d'analyses, de supports et de réflexions adéquats, il y est question de soutenir l'appropriation des balises de l'alphabétisation populaire par les travailleurs de première ligne, à savoir les formateurs. Le GT Cadre de référence se réunit tous les deux mois.

Le rôle de la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie dans la co-animation du groupe est double :

- Apporter plus de cohérence entre les deux coordinations ;
- Amener une dimension CISP au GT Cadre de référence, et donc une meilleure articulation entre les réalités ISP et les réalités Éducation Permanente.

En 2024, le groupe de travail s'est réuni cinq fois et a abouti à :

- l'organisation du salon des Échanges pédagogiques : ce salon est la concrétisation des travaux lancés en 2023 et poursuivis en 2024. Il a eu lieu le 21 octobre 2024 à Namur avec pour objectif d'échanger sur les démarches d'alphabétisation populaire. Ce salon a permis de réunir les formateurs de l'ensemble des Lire et Écrire (Wallonie et Bruxelles).
- la finalisation du cadre de référence des compétences numériques. Ce dernier formalise la vision des compétences et des pratiques numériques, en harmonie avec les principes de l'alphabétisation populaire pour Lire et Écrire.
- l'adaptation de la box numérique à un public alpha, en collaboration avec Interface3 Namur.
- la mutualisation d'outils entre les membres du GT.
- un plan d'actions 2024/2025.

Les échanges au sein du groupe de travail ont permis également de mener une réflexion autour du Plan Individualisé de Formation. Cette réflexion sera poursuivie en 2025.

2.2.5. Le soutien à la communication

La communication dans les Régionales est prise en charge par les travailleurs, en sus de leurs missions, sans forcément qu'ils aient une formation spécifique dans le domaine et/ou le temps suffisant pour assurer les actions de communication sereinement.

Lire et Écrire en Wallonie vient alors en soutien aux Régionales demandeuses pour les épauler et les accompagner dans leur communication. Ainsi, en 2024, Lire et Écrire en Wallonie a apporté son soutien dans le cadre de :

- Formations à des outils de communication ;
- Réalisation de vidéos ;
- Organisation de salons ;
- Soutien et conseil par rapport à la communication.

a. Le groupe de travail « Campagne »

Lire et Écrire en Wallonie vient en soutien dans l'organisation de la journée internationale de l'alphabétisation. Le rôle de la Coordination wallonne est d'être une force de proposition dans l'élaboration des outils de communication (avis sur les vidéos, proposition de création de contenus, relais de diffusion des vidéos, etc.), d'assurer un relai du communiqué de presse dans la presse régionale, d'interpeller le monde politique régional, de venir en soutien des Régionales qui le souhaitent et enfin d'assurer la présence de la campagne et des actions de terrain sur ses réseaux sociaux.

En 2024, la Campagne s'est intéressée à la place des personnes en difficulté de lecture et d'écriture au sein des Communes. La campagne « Votons pour une commune comme ça ! » vise donc à inciter les communes, qui sont au centre de ce scrutin, à mettre en place des mesures simples pour améliorer le quotidien des personnes analphabètes et favoriser leur participation à la vie sociale, culturelle et économique de leur cité et de leur province. Ces propositions permettent de réduire d'importantes inégalités et sont également le gage d'un meilleur développement local pour tous·tes.

2.3. LA MISSION DE COORDINATION

La mission de coordination de Lire et Écrire en Wallonie vise à organiser la concertation et la cohérence dans la mise en œuvre des projets coordonnés tant avec le plan d'actions commun à tous qu'avec les plans d'actions respectifs de chacune des Régionales.

2.3.1. Les projets pédagogiques

a. Les comités de pilotage

Dans le cadre du projet PARS, la Commission Européenne a désigné l'OCDE pour accompagner méthodologiquement la mise en œuvre du projet. Les conclusions ont permis de mettre en évidence des recommandations pour notre secteur qui ont ensuite été déclinées en axes de travail par le SPW et le Cabinet de tutelle :

- la mutualisation des profils et référentiels de formation ;
- la mise en place d'appels à projets pour mettre en œuvre des parcours de renforcement des compétences et le renforcement de la validation des compétences ;
- le développement d'un système d'assurance qualité pour le secteur CISP.

Afin d'articuler la conceptualisation de ces axes avec le concret du terrain, Lire et Écrire en Wallonie participe aux différents comités de pilotage – COCOPIL organisé par l'Interfédération des CISP. L'enjeu pour Lire et Écrire en Wallonie est la prise en compte du public alpha et de ses réalités au sein des travaux de ces comités.

b. Les démarches référentielles

La démarche référentielle se base sur l'approche par compétences. L'enjeu est d'arriver à construire des référentiels communs à l'ensemble des opérateurs en se basant tant sur les profils du Service Francophone des Métiers et Qualification (SFMQ) que ceux de l'Interfédération des CISP. À travers ce travail, l'objectif est de faciliter la fluidification des parcours notamment dans le cadre du passage d'une formation CISP à une formation qualifiante. Plus particulièrement pour Lire et Écrire en Wallonie, l'enjeu est la prise en compte des compétences de base dans la réalisation et l'adaptation des référentiels métiers.

Concrètement en 2024, au sein du travail réalisé lors du comité « référentiel » qui réunit l'ensemble des Fédérations, sous la coordination de l'Interfédération des CISP, la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie a participé à :

- des groupes de travail participatifs afin d'adapter les référentiels d'agent d'accueil et commis de cuisine avec des formateurs techniques issus de CISP ;
- l'organisation et l'animation de la Matinale sur les référentiels, en collaboration avec l'Interfédération des CISP et les autres Fédérations. Cette Matinale a eu lieu le 19/04/2024.
- l'organisation et l'animation d'un groupe de travail transversal qui avait pour objectif de travailler sur l'utilisation de la grille générique des savoirs de base en situation professionnelle. Ce travail continuera en 2025, car il est particulièrement intéressant en cas de formation concomitante ou de formation alpha orientée métier ;
- l'organisation et l'animation de 2 journées de groupe d'échanges de pratiques (GEP) sur les outils référentiels. Ce GEP a permis d'aboutir à des supports permettant de mieux s'approprier les référentiels.

c. La validation des compétences

La validation des compétences a pour objectif de reconnaître la maîtrise des connaissances, des compétences et des aptitudes professionnelles acquises de manière formelle, informelle et non formelle via l'obtention d'un titre de compétences. Plus particulièrement, tout l'enjeu pour Lire et Écrire est de faire en sorte que les modalités d'épreuves de la validation des compétences (lorsque les compétences professionnelles n'impliquent pas le recours à l'écriture et à la lecture) soient adaptées aux candidats analphabètes ou illettrés francophones ou non-francophones.

En 2024, en plus de sa participation aux comités de pilotage, la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie a participé à :

- l'organisation d'un GT le 04/06/2024 avec les acteurs de terrain pour identifier l'ensemble des freins rencontrés par le public alpha ou FLE et les pistes d'amélioration pour aboutir à des recommandations ;
- l'organisation d'une rencontre, le 15/10/2024, avec le Consortium de validation des compétences afin de les sensibiliser à la problématique du public alpha et FLE et proposer les recommandations qui ont été formulées dans le cadre du GT (expliqué ci-avant) ;
- L'organisation et l'animation d'un GEP ayant abouti à la création d'un jeu de société. Ce dernier a pour objectif de faire découvrir la validation des compétences.

d. Le développement d'un outil assurance qualité

En 2024, au sein du travail réalisé lors du comité « qualité », la chargée de projets de Lire et Écrire en Wallonie a participé à :

- La co-construction et la corédaction du prototype de démarche d'amélioration continue en CISP. Ce prototype sera finalisé en 2025.
- L'adaptation du cadre qualité sur base des retours reçus dans le cadre de l'expérimentation de la démarche d'amélioration continue.
- L'organisation de visites externalisées en tandem des centres participant à l'expérimentation. Les objectifs de ces visites étaient d'une part, de simuler un audit interne portant sur la mise en place du diagnostic de la qualité ainsi que la mise en place d'un plan d'actions pour l'amélioration continue. D'autre part, de simuler une évaluation externalisée portant sur la mise en place de la démarche d'amélioration continue.
- L'accompagnement d'une Régionale de Lire et Écrire dans le cadre de l'expérimentation.
- La préparation et la participation aux différents comités de suivi.

e. Le groupe de travail « permis de conduire »

Le Gouvernement a adopté un AGW créant des sessions adaptées pour passer le permis de conduire théorique. Lire et écrire est reconnu comme pouvant délivrer des attestations permettant aux apprenants de passer les épreuves en session adaptée.

Suite à des questions et situations de plus en plus régulières au sein des Régionales, Lire et Écrire en Wallonie a mis en place un groupe de travail « permis de conduire ». L'objectif : mutualiser les outils entre les Régionales et produire pour fin 2025 un guide méthodologique et des fiches pédagogiques pour l'apprentissage du code de la route à destination d'un public alpha.

f. La numérisation des outils du cadre de référence pédagogique

Depuis fin 2021, Lire et Écrire Wallonie collabore avec Lire et Écrire Communauté Française et Occupy The tech, à la numérisation de trois outils de son cadre de référence pédagogique : les « toiles d'araignée », « la roue carrée » et « Mes chemins d'apprentissage ».

Le prestataire travaille de manière participative avec les Régionales de Lire et Écrire afin que le résultat final de la numérisation de ces outils soit le plus pertinent possible, c'est-à-dire qu'il convienne le mieux à des personnes en difficulté de lecture et d'écriture. Une « équipe cœur » accompagne le projet dans son travail de terrain et de testing. Dans le même temps, un Comité de pilotage a été mis en place, réunissant quelques personnes au niveau du Mouvement et ayant pour but de valider le projet dans ses différentes étapes. Lire et Écrire Wallonie a ainsi participé au Comité de pilotage du projet à raison de 4 fois sur l'année 2024.

2.3.2. L'observatoire de l'analphabétisme et du FLE en Région wallonne

Dans le cadre de la Conférence Interministérielle, la Ministre Morreale a accordé, via des moyens du plan de relance, un financement à la Coordination wallonne de Lire et Écrire pour l'engagement de deux ETP afin de mettre en place un observatoire de l'analphabétisme en région wallonne (le Discri[4] a profité également de l'engagement de deux ETP pour la mise en place d'un observatoire du FLE) dont les missions sont de/d' :

- mesurer l'ampleur et la nature de l'analphabétisme ou de l'illettrisme en Wallonie ;
- répertorier et comparer les différents dispositifs de formation (cadre légal, profil exigé des formateurs, sources et mécanismes de financement, test de positionnement, référentiels et nomenclatures utilisées, etc.)
- répertorier les initiatives et outils existants en matière de cadastre de l'offre et de la demande : tests de positionnement, validation des compétences ou des acquis, référentiels pédagogiques, référentiels de compétences pour les formateurs ;
- harmoniser les nomenclatures, tests de positionnement et de validation et référentiels utilisés afin qu'ils soient identiques dans chaque secteur de formation ;
- visibiliser l'offre, la demande et les besoins sur le territoire ;
- identifier ce que représente l'analphabétisme en Wallonie et en analyser les causes et les conséquences.

En 2024, plusieurs travaux ont été entrepris.

Le premier fut d'analyser les résultats, obtenus suite à l'envoi de questionnaires informatiques, concernant l'offre (1) et les pratiques de positionnement, orientation, validation (2). Malheureusement, l'analyse a démontré que les données récoltées étaient incomplètes. Cela a entraîné la nécessité de créer un questionnaire d'affinage afin de creuser certains éléments. Celui-ci n'a malheureusement eu que peu de retours également de la part des opérateurs malgré plusieurs modalités de diffusion.

Afin de présenter l'observatoire, d'en discuter avec les opérateurs et de travailler ensemble sur le questionnaire d'affinage, les chargées de projets « observatoire »

4 Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie

ont tenté de prendre contact avec l'ensemble des plateformes alpha des CRIs wallons. Ici encore, elles se sont heurtées à un manque de coopération de la part des organisateurs des plateformes.

Enfin, avec les résultats des questionnaires et en collaboration avec le Discri, un premier état d'avancement des travaux de l'Observatoire a été rédigé. 2024 a également permis l'établissement d'une feuille de route reprenant les actions restant à entreprendre jusqu'à juin 2025. Date à laquelle le rapport final de l'observatoire devra être rendu.

2.3.3. Les projets coordonnés

a. Crédit et téléphonie

Pour le compte de tous, la Coordination propose deux dossiers facilitateurs de coûts :

- La téléphonie mobile : Depuis décembre 2020, la Coordination wallonne prend le rôle d'intermédiaire unique entre les Régionales qui le souhaitent et l'opérateur mobile et assure le suivi de tout problème ou demande concernant ce contrat.
- La ligne de crédit coordonnée : Lire et Écrire en Wallonie assure le suivi de la ligne de crédit coordonnée. Cette dernière a pour objectif d'aider les Régionales qui participent à la ligne de crédit dans leurs difficultés ponctuelles de liquidités. Ces difficultés sont liées à la logique de paiement des subventions a posteriori de la part des pouvoirs subsidiant.

  La possibilité de multi-tirage sur une même période développée en 2023 a été largement utilisée en 2024, permettant à chaque Régionale sous la ligne de crédit de pouvoir solliciter des liquidités quand elles le souhaitent. Au vu de l'augmentation importante des taux d'intérêt sur l'année 2024, le choix stratégique de tirages sur de plus longues périodes (de un à trois mois) a été posé.

b. Le congé éducation payé

Le module de formation de Lire et Écrire, intitulé « Formation de base en français : lecture – écriture – communication – calcul », a été reconnu, depuis 2003, au titre de formation professionnelle, ouvrant le droit au Congé éducation payé (CEP). Cette formation est dispensée par les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie.

Les formations alpha s'adressant à des apprenants qui travaillent permettent à ceux-ci d'acquérir les outils du langage (écrit et oral) et du calcul, afin, entre autres de:

- favoriser leur autonomie, renforcer leur compréhension et maîtrise de leurs environnements social et professionnel ;
- comprendre les consignes en ce compris les consignes de sécurité ;
- développer leur polyvalence ;
- leur faire prendre conscience de leurs droits au sein de l'entreprise ;
- leur donner le goût d'investir d'autres secteurs de formation ;
- les maintenir à l'emploi et/ou favoriser une montée en qualification professionnelle.

Pour les travailleurs en difficulté de lecture et d'écriture, il constitue une opportunité de suivre une formation tout en se maintenant dans l'emploi ou en suivant d'autres formations qualifiantes, et de maîtriser davantage leur environnement professionnel. Le CEP est donc un outil à préserver, à étendre et à promouvoir.

Malgré une augmentation de 86 travailleurs en 2023 à 108 en 2024, la formation des travailleurs reste marginale. Si on s'intéresse particulièrement au dispositif CEP, on remarque que le nombre de personnes ayant recours au CEP au sein de Lire et Écrire varie d'une année à l'autre et reste très faible (20 travailleurs sur les 108 en 2024), comme le montre le tableau suivant.

	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024
Nombre d'app	24	38	11	19	12	24	15	13	12	9	16	20	20

En 2024, les secteurs d'activité concernés sont :

Secteur d'activité	**Total**
Bâtiment et travaux publics	**1**
Métier du commerce, tourisme et transport	**3**
Nettoyage	**7**
Secteur industriel	**8**
Autre secteur d'activité	**1**

Malgré un certain nombre d'avantages, l'utilisation du dispositif CEP montre quelques freins et limites. Il est crucial de renforcer l'information qui est diffusée concernant son existence et ses avantages, tout en poursuivant un travail de « déstigmatisation » et d'information concernant l'illettrisme auprès des différents acteurs de l'entreprise – travailleurs, employeurs et syndicats.

c. Le FSE

Suivi des demandes de contrôle du FSE ancienne programmation et clôture des dossiers

En 2024, KPMG a été mandaté pour assurer le contrôle des dossiers FSE coordonnés (sensibilisation et formation) de Lire et Écrire en Wallonie. Ces contrôles se sont intéressés à l'ensemble des dossiers pour les années 2015 à 2021.

La pression mise sur les travailleurs de la Coordination et des Régionales par l'Agence FSE et KPMG a été très intense. Le travail fut de longue haleine et complexe à gérer. Les recours à introduire suite à une première analyse souvent très pénalisante de manière injustifiée, ont nécessité de la part de l'équipe financière de Lire et Écrire en Wallonie un travail acharné de compilation de données, d'analyses, de réflexions, d'échanges innombrables avec les Régionales et KPMG afin de contre argumenter…

En final, la hauteur de rejets pour l'ensemble des dossiers est de 4,71 % du montant total. Une partie de ces rejets ont été pris en charge par la Coordination.

La nouvelle programmation 2022 – 2027

Deux dossiers ont été acceptés dans le cadre de la nouvelle programmation :

<u>L'utilisation du numérique dans les processus d'alphabétisation</u>

Ce projet met en place des formations qui visent l'acquisition de compétences numériques pour nos publics. Ce projet porte sur :

- le développement de formations visant à acquérir des compétences numériques par des pédagogies adaptées à des personnes analphabètes ;
- l'élaboration d'un test de positionnement concernant l'utilisation des outils numériques. Cet outil permettra d'individualiser la formation et améliorer encore son efficacité.

Dans le cadre du projet « numérique », la Coordination est porteuse du projet et a donc un rôle de consolidation du dossier et de coordination des différents partenaires (les Régionales du BW, du CMB et du Luxembourg).

Budget octroyé : 638.379,07 €

En 2024, le premier dossier de justification coordonné concernant l'année 2023 a été construit par la Coordination sur base des informations financières fournies par les Régionales et a été introduit.

La formation en alpha sur tout le territoire wallon

Il s'agit de proposer une offre de formation en alphabétisation afin de soutenir l'acquisition et le développement de compétences linguistiques pour un public analphabète, éloigné de l'emploi ainsi que son accompagnement et son suivi vers et dans l'emploi.

Dans le cadre de ces dossiers FSE, la Coordination est porteuse du portefeuille et avait pour mission en 2023 d'aider les Régionales dans la construction de leur projet « formation ». Les Régionales devenant cheffe de leur projet, tout un travail d'écolage concernant la gestion administrative et financière a été réalisé par la Coordination.

Budget octroyé : 1.438.263,84 €

2.3.4. Les mandats opérationnels de Lire et Écrire en Wallonie

a. Le groupe de travail COMU

Lire et Écrire en Wallonie participe au GT COMU de l'Interfédération des CISP. Ce GT a pour objectif de travailler à la mise en valeur du secteur via des actions de communication. En 2024, Lire et Écrire en Wallonie, avec les autres Fédérations, s'est attelée à soutenir l'Interfédération dans la mise en place de campagnes de communication à destination des élus politiques.

Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie a apporté son expertise du secteur de l'alphabétisation dans le cadre de la rédaction du Mémorandum de l'Interfédération des CISP, de cartes blanches et la réalisation d'outils de communication afin de mettre en place tout un travail de notoriété du secteur auprès des nouveaux élus.

b. Le Comité de rédaction de l'Essor

En tant que membre de l'Interfédération des CISP, Lire et Écrire en Wallonie prend part au Comité de rédaction de L'essor (CRE), la revue trimestrielle de l'Interfédération. En 2024, le Comité s'est réuni à six reprises afin de travailler à la génération de quatre nouveaux numéros mettant en évidence des enjeux prégnants et nouveaux dans le secteur.

Sont sortis en 2024 les numéros 107 à 110, portant respectivement sur « Les CISP : moteurs locaux », « la formation des (ex)détenus », « le programme de formation et d'accompagnement » et « La reconnaissance des acquis ».

En 2024, trois articles ont été rédigés par le représentant de Lire et Écrire en Wallonie :

- « Mailler les services locaux pour de nouveaux horizons », dans L'essor 107 : Depuis à peu près début 2023, de nouveaux types de partenariats ont vu le jour à Lire et Écrire Centre-Mons-Borinage (CMB). Ancrés sur le même territoire, les organismes partenaires sont considérés comme œuvrant d'une manière ou d'une autre à des enjeux de société tout en résonnant avec des problématiques rencontrées au quotidien par les apprenants.
- « De l'alphabétisation à la prison de Jamioulx, entre intensité et familiarité », dans L'essor 108 : Figure importante de la formation d'alphabétisation en prison, Lire et Écrire Charleroi Sud-Hainaut (CSH) œuvre à ce droit à la formation depuis plus de trente ans au sein de la maison d'arrêt de Jamioulx. Former les détenus a ainsi longtemps fait partie intégrante du travail de Rosemarie Nossaint et est actuellement au cœur de celui de Fady Solhi. À leur rencontre, nous abordons notamment le lien-clé entre détenus et formateurs, les progrès linguistiques, la valorisation personnelle par les apprentissages ou encore les pratiques permettant de soutenir les épreuves professionnelles et nous pourrons ainsi davantage comprendre ce que former en prison veut dire.
- « Le suivi psychosocial, une fonction capitale en ISP », dans L'essor 110 : Pour mener les stagiaires vers la reconnaissance de leurs apprentissages, les CISP ont eu l'occasion de développer ces dernières années plusieurs projets de renforcement de l'accompagnement. Nous aborderons dans cet article le maintien en formation puis différents projets développés au sein des CISP pour le renforcement du suivi psychosocial des stagiaires. La diversité de ses déclinaisons est mise en évidence ainsi que la plus-value concrète qu'il représente, tant pour les équipes que pour l'engagement du stagiaire en formation…

c. Le comité de rédaction du Journal de l'Alpha

Lire et Écrire en Wallonie participe à l'élaboration du périodique du Mouvement. Celui-ci a pour objectif de produire et de diffuser des réflexions, débats et pratiques de terrain sur des thèmes pédagogiques et politiques liés à l'alphabétisation des adultes.

En 2024, Lire et Écrire en Wallonie a participé à l'élaboration des numéros 232 à 235, portant sur les thématiques :

- « Tou·te·s capables ! », pari pédagogique qui nous mobilise et guide nos actions, le « Tou·te·s capables » ne nous donne pas pour autant une garantie de résultat. Mais il constitue la seule voie possible pour garder le cap des objectifs de l'alphabétisation populaire. Par différentes portes d'entrée, les articles de ce Journal de l'alpha décortiquent le « Tou·te·s capables » et ouvrent des pistes pour le mettre en œuvre au quotidien.
- « La formation des formatrices et formateurs », si les formations appuient les processus de professionnalisation, ces derniers impliquent de se questionner sur la certification et les conditions matérielles du métier (statut, rémunération…) Ce numéro n'entend pas apporter de réponses toutes faites à ces questions mais met en évidence leur relation avec les politiques publiques menées. Gageons que ce Journal de l'alpha contribuera à alimenter les débats sur des stratégies d'action compréhensives soutenant des processus de professionnalisation soucieux des réalités de terrain, respectueux des acteurs et renforçant les fondamentaux de l'alphabétisation populaire.
- « Analyse réflexive sur les pratiques », si, dans le Journal de l'alpha, nous publions régulièrement des ressources sur les pédagogies et les pratiques émancipatrices dans lesquelles s'inscrivent les apprentissages des langages fondamentaux et des savoirs de base, avec le présent numéro, nous nous décalons légèrement et mettons la focale sur les travailleur·ses et les équipes. Les dynamiques réflexives sur nos pratiques, tant individuelles que collectives, font partie de l'ADN de nos réalités associatives. Comment les définissons-nous ? Quelle place occupent-elles ? Comment se vivent-elles au quotidien ?
- « L'Alpha au-delà des frontières », dans ce numéro, un petit tour d'horizon de l'alphabétisation chez nos voisins proches ou géographiquement plus lointains, avec qui nous partageons l'attention pour ces publics adultes souvent « invisibilisés », en difficulté avec les langages fondamentaux et compétences de base.

d. Le GT sensi

Depuis 2020, Lire et Écrire Wallonie réunit plusieurs fois sur l'année les agents de sensibilisation des différentes Régionales de Lire et Écrire. Le groupe de travail a pour objectif de soutenir, encourager, échanger sur les pratiques quotidiennes des agents de sensibilisation. À partir de ces temps de travail en commun, la volonté est d'une part de développer une dynamique commune et d'autre part de faire ressortir des pistes, des idées pour alimenter, renforcer les réflexions et actions sur les différents terrains régionaux.

Le groupe de travail s'est réuni une fois en 2024, durant le mois de juin. Ce temps de rencontre a principalement consisté à travailler sur les objectifs et éléments indispensables pour une sensibilisation des délégués syndicaux. Travaillant en sous-groupes, trois objectifs en ont principalement émergé : l'objectif de faire prendre conscience de la persistance de l'existence de l'illettrisme, notamment en entreprise ; l'objectif de la présentation de possibilités d'actions pour les travailleurs illettrés ; l'objectif de produire des échanges de qualité avec les délégués syndicaux.

De même, chaque Régionale a aussi fait part des outils et méthodes utilisés pour sensibiliser les délégués syndicaux.

e. Le GT Accueil, orientation et guidance

2024 fut l'occasion de consacrer un temps de rencontre en juin entre les différents agents d'accueil, de guidance et d'orientation des Régionales de Lire et Écrire en Wallonie. Ce moment a permis d'échanger sur les enjeux et réalités de travail de chacun et de mutualiser certaines pratiques. La rencontre s'est déroulée autour de la thématique « Posture déontologique : comment faire la part des choses dans les demandes des apprenants ? »

5 Les Belges d'origine étrangère sont les Belges qui ont acquis la nationalité belge.

LES FORMATIONS ET LES APPRENANTS EN WALLONIE

01 Les formations 40

02 Le profil socioéconomique des apprenants 42

LES FORMATIONS ET LES APPRENANTS EN WALLONIE

3.1. LES FORMATIONS

3.1.1. Heures de formation réalisées

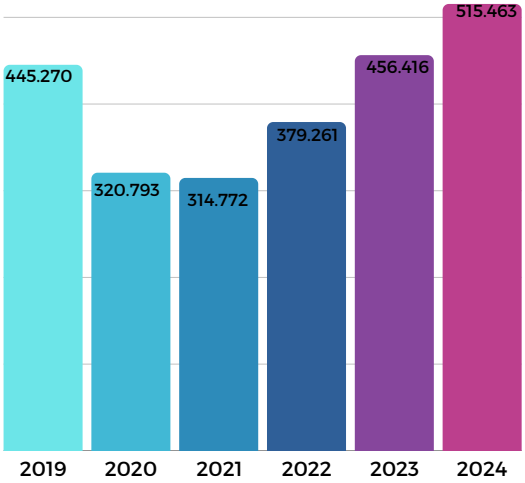

Figure 1 : Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenants (2019-2024)

Suite à une grande chute des heures de formation en 2020 et 2021 à cause de la situation socio sanitaire, les années suivantes ont été marquées par une reprise des heures de formation. L'année 2024 est « exceptionnelle » au niveau de la progression des heures réalisées comme jamais auparavant : +59.000 heures, soit une progression de 13 % par rapport à l'année dernière et 70.190 heures de plus que 2019 (année avant Covid19).

La majorité des heures sont données dans le cadre de l'agrément CISP et concernent des personnes demandeuses d'emploi.

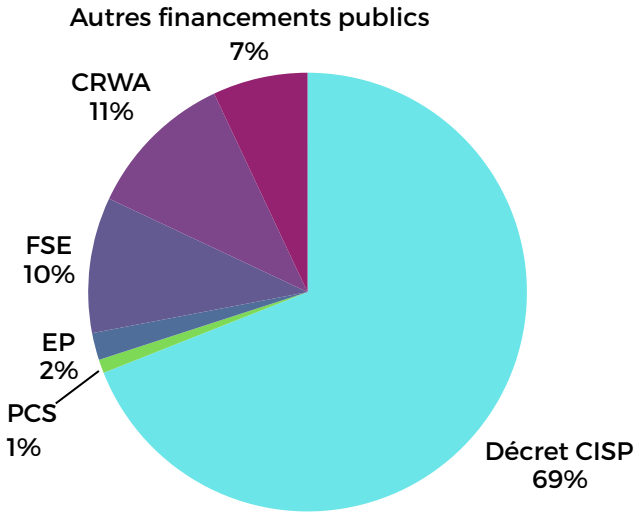

Figure 2 : Répartition des heures de formation par pouvoir subsidiant – 2024

3.1.2. Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

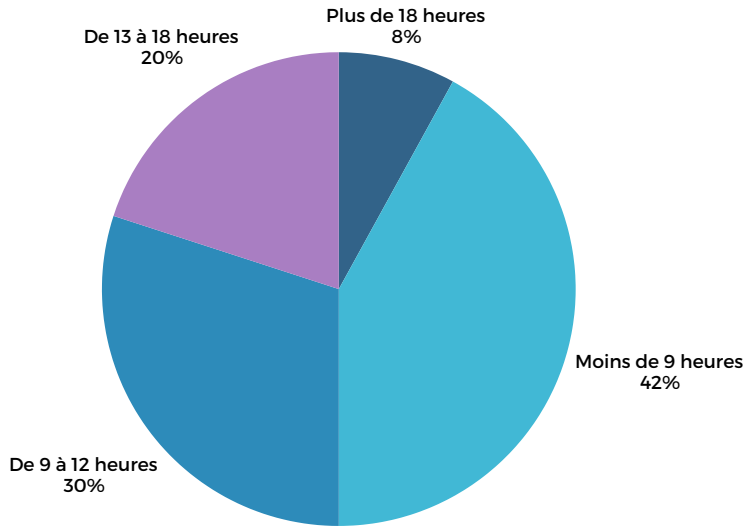

Figure 3 : Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire - 2024

En 2024, 42 % des modules de formation proposés durent moins de 9 heures par semaine.

Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées alors que la majorité des apprenants suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine ou plus. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. En revanche, les modules de 9 à 12 heures ou plus, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines et ne rencontrent pas a priori de difficulté pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenants.

3.2. LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES APPRENANTS

3.2.1. Nombre d'apprenants

En 2024, les huit Régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 2.212 apprenants.

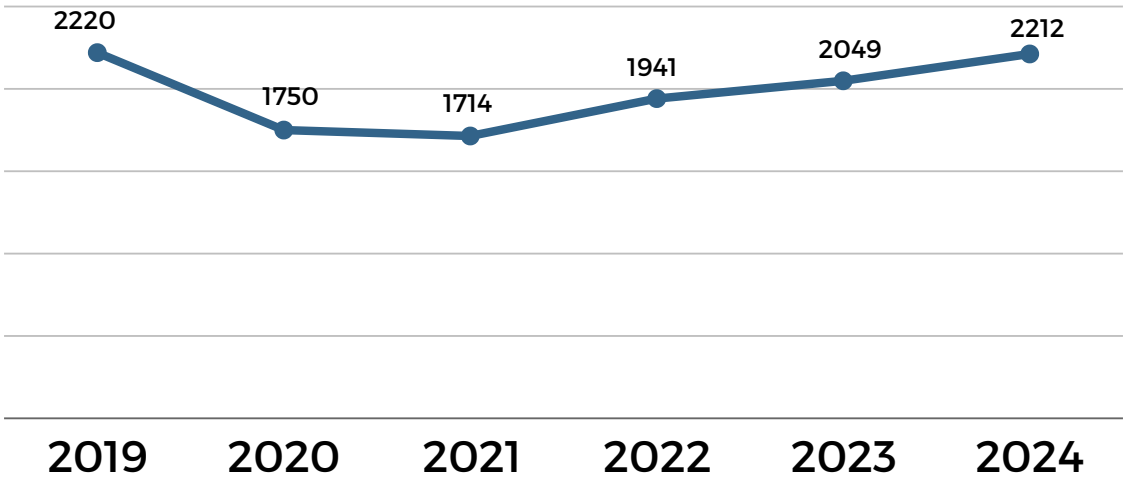

Figure 5 : Évolution du nombre d'apprenants (2019-2024)

Entre 2017 et 2019, le nombre d'apprenants s'est stabilisé. L'année 2020 enregistre une baisse de 21 % du nombre d'apprenants, corrélée à la baisse du nombre d'heures réalisées (voir figure 1). Cette baisse est liée à la situation sanitaire de 2020 et 2021. En 2022 et 2023, avec la reprise des activités de formation suite à la fin de la crise sanitaire, le nombre d'apprenants a augmenté. En 2024, le nombre d'apprenants a cru encore de 8 % et rattrape le niveau d'avant la crise sanitaire.

3.2.2. Genre des apprenants

Au total, au cours de l'année 2024, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes touche 56 % de femmes pour 44 % d'hommes.

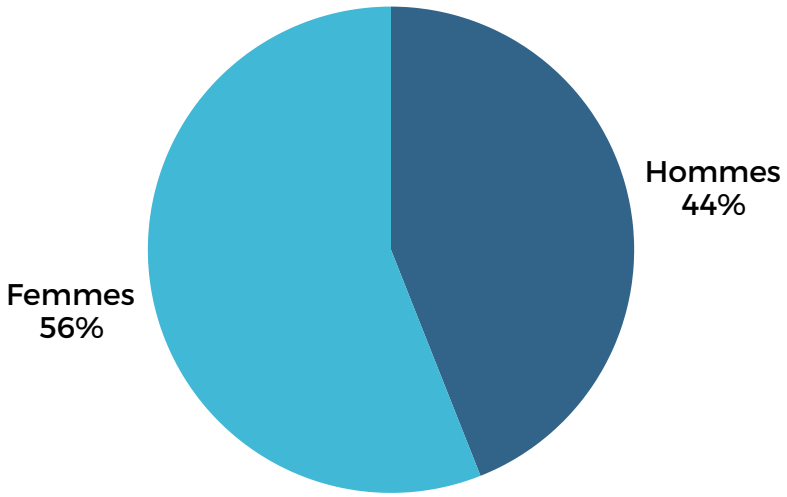

Figure 6 : Genre des apprenants – 2024

3.2.3. Nationalités des apprenants

En 2024, les apprenants n'ayant pas la nationalité belge représentent 69 % des apprenants, soit 1.524 apprenants. Les apprenants ayant la nationalité belge représentent 30 % des apprenants, soit 658 apprenants. Parmi les apprenants ayant la nationalité belge, 52 % des personnes sont d'origine étrangère[5]. Enfin, 30 apprenants n'ont pas communiqué d'information sur leur nationalité, soit 1 %.

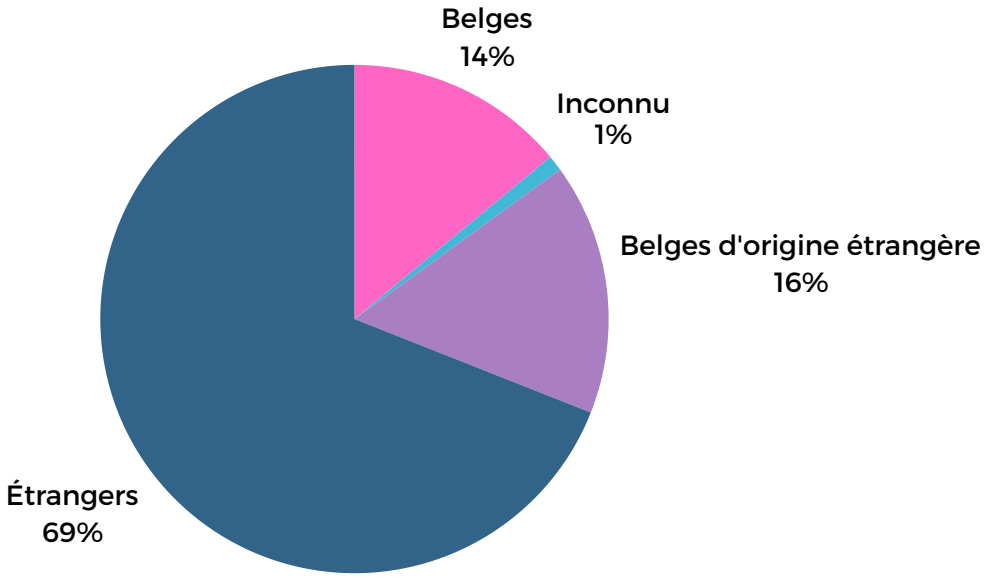

Figure 7 : Répartition des nationalités des apprenants – 2024

En 2024, 81 nationalités sont représentées parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenants marocains, syriens et guinéens sont les nationalités les plus représentées, après la nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire. Parmi les apprenants belges d'origine étrangère, les nationalités d'origine les plus représentées sont les nationalités marocaine et turque.

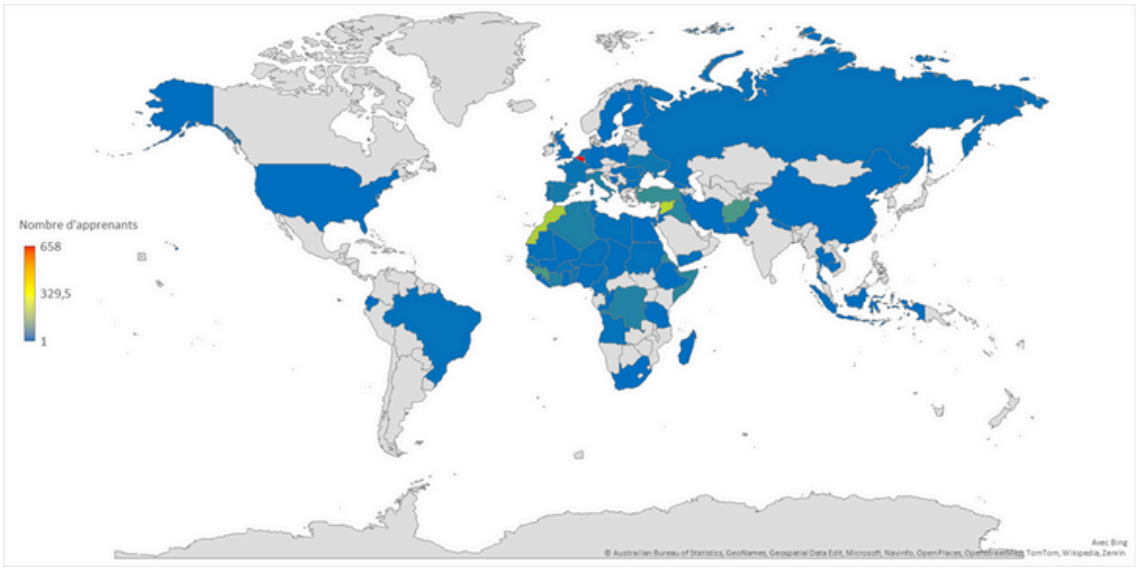

Figure 8 : Nationalité des apprenants – 2024

3.2.4. Âge des apprenants

Un apprenant sur trois (28 %) à Lire et Écrire a entre 35 et 44 ans, ce qui représente la plus grosse cohorte. Les personnes de plus de 65 ans représentent 3 % des apprenants. Les jeunes entre 18 et 24 ans correspondent à 10 %.

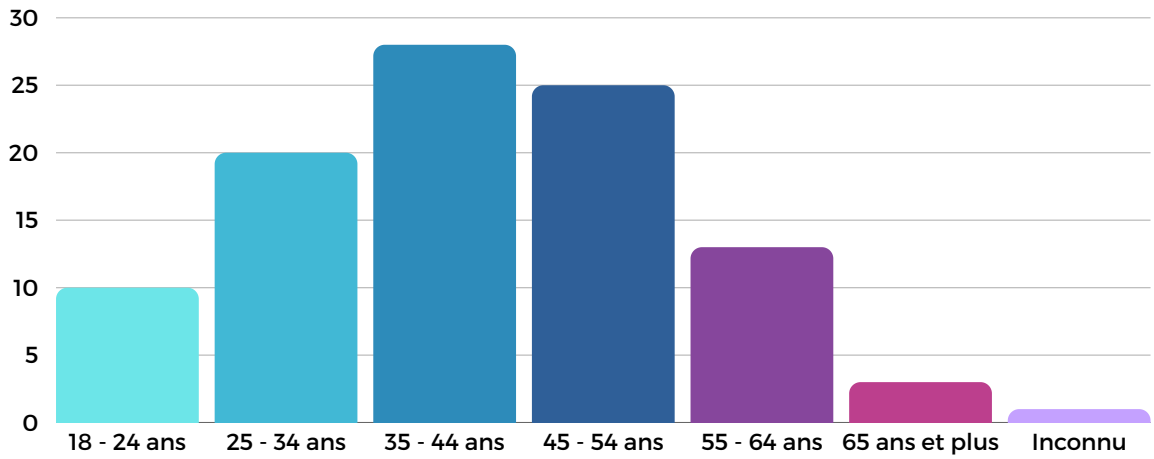

Figure 9 : Répartition des apprenants par tranche d'âges - 2024

3.2.5. Scolarité des apprenants

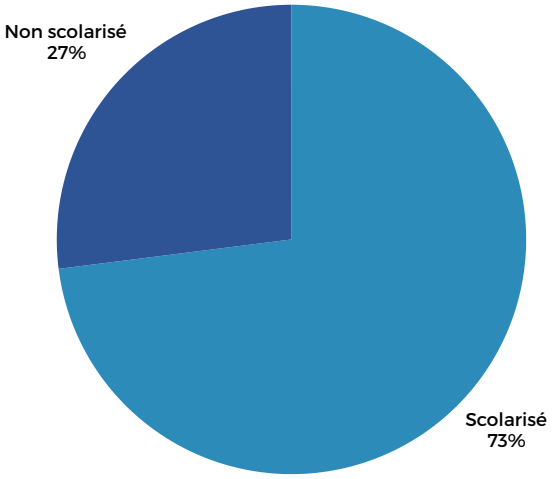

Figure 10 : Scolarisation des apprenants - 2024

Près des trois quarts des apprenants ayant suivi une formation à Lire et Écrire ont été scolarisés mais n'ont pas de diplôme ou au maximum le CEB sans en maitriser les compétences.

Le graphique ci-contre présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 23 % des apprenants ont été scolarisés en Belgique contre 77 % des apprenants à l'étranger.

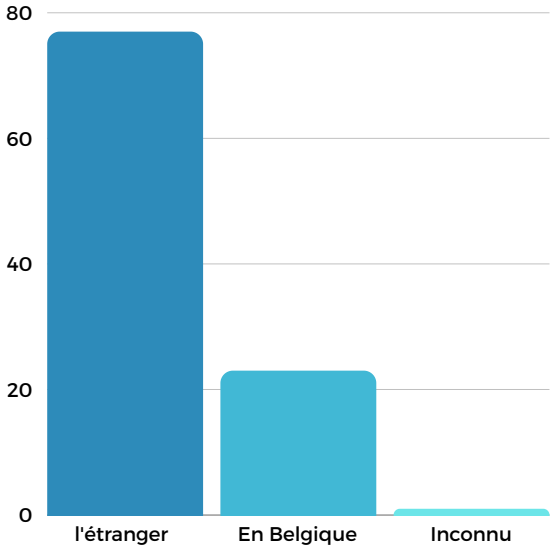

Figure 11 : Lieu de scolarisation des apprenants qui ont suivi une scolarité – 2024

La proportion de personnes ayant été à l'école en français est de 30 % parmi les apprenants scolarisés de Lire et Écrire sur le territoire wallon. 67 % l'ont été dans une autre langue.

3.2.6. Niveau de diplôme des apprenants

Une grande majorité des apprenants à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public en particulier représente 97 % de l'ensemble des apprenants en 2024.

Depuis 2019, le taux de personnes non scolarisées ou sans diplôme est stable aux alentours des 86 %. En 2024, ce taux augmente à 91 %.

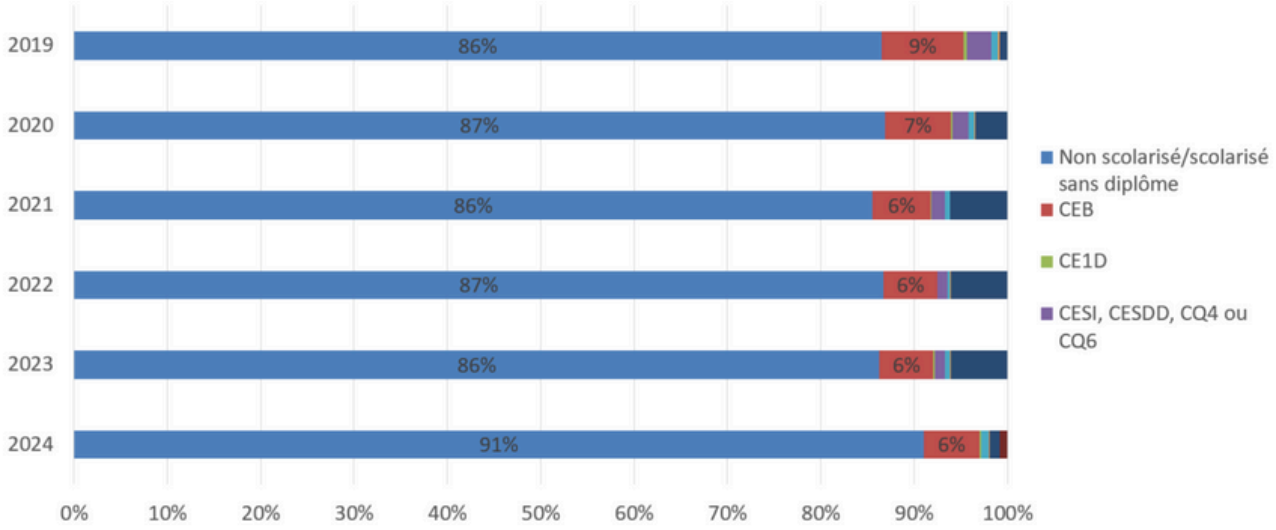

Figure 12 : Évolution du niveau de diplôme (2019 - 2024)

3.2.7. Statut socioprofessionnel

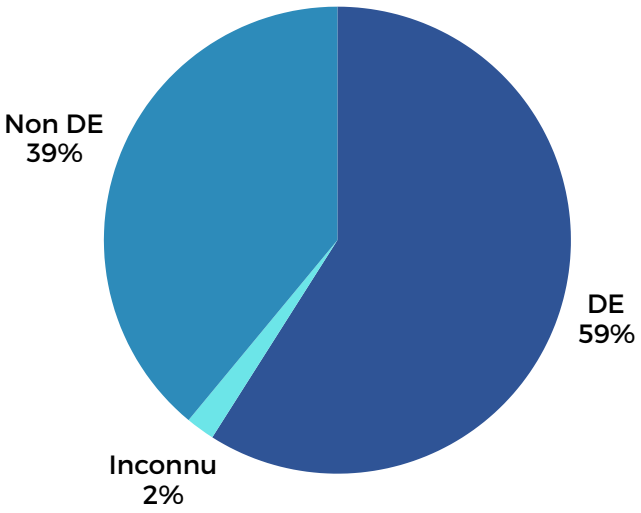

Figure 13 : Statut demandeur d'emploi/ non-demandeur d'emploi – 2024

En 2024, les apprenants sont principalement des demandeurs d'emploi (59 % en moyenne). On peut observer une variation entre les Régionales de 31 % à 74 % de demandeurs d'emploi. Depuis 2006, le taux moyen de demandeurs d'emploi reste stable.

Les statuts socioprofessionnels principaux des apprenants sont celui de chômeur complet indemnisé, de personnes sans revenu propre et de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 78 % du public identifié en formation à Lire et Écrire.

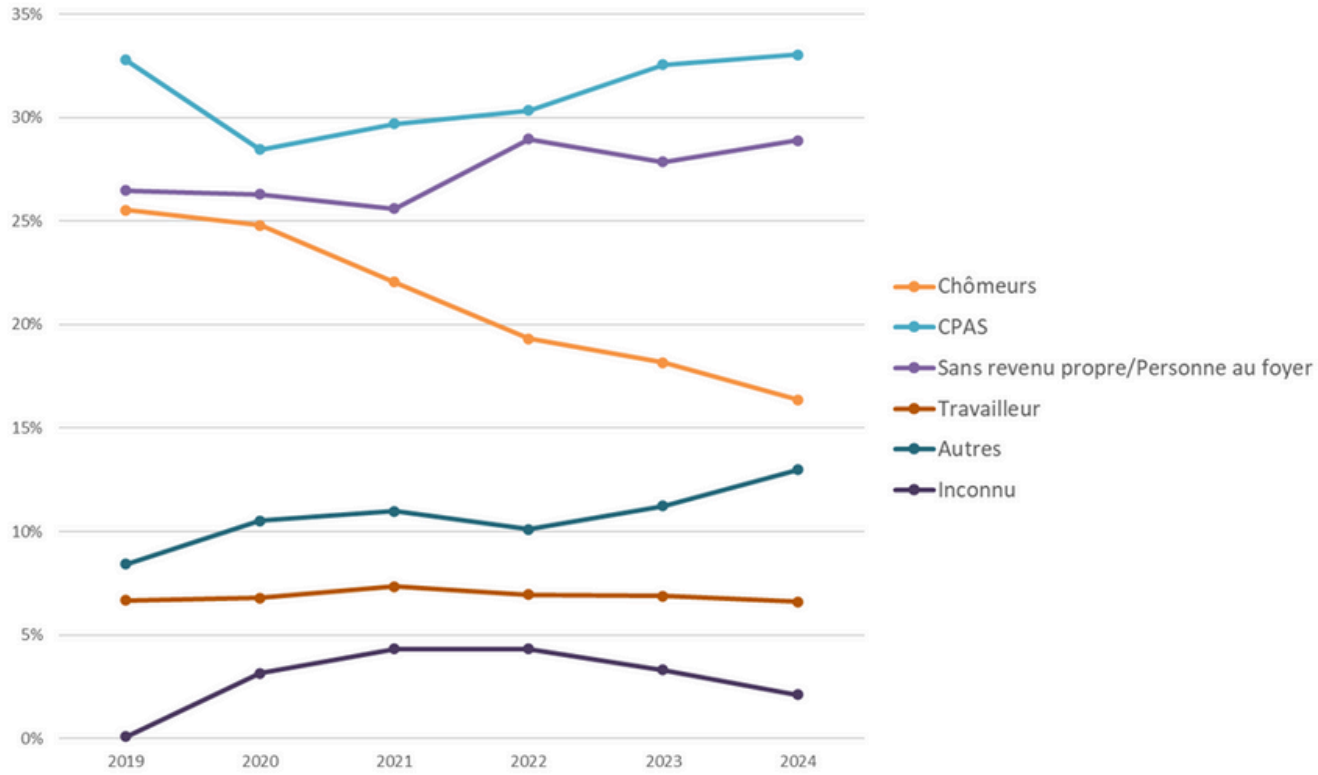

Figure 14 : Évolution du statut socioprofessionnel (2019 - 2024)

LES RESSOURCES

01 les instances 49

02 L'équipe 50

03 Les ressources financières 50

LES RESSOURCES

4.1. LES INSTANCES

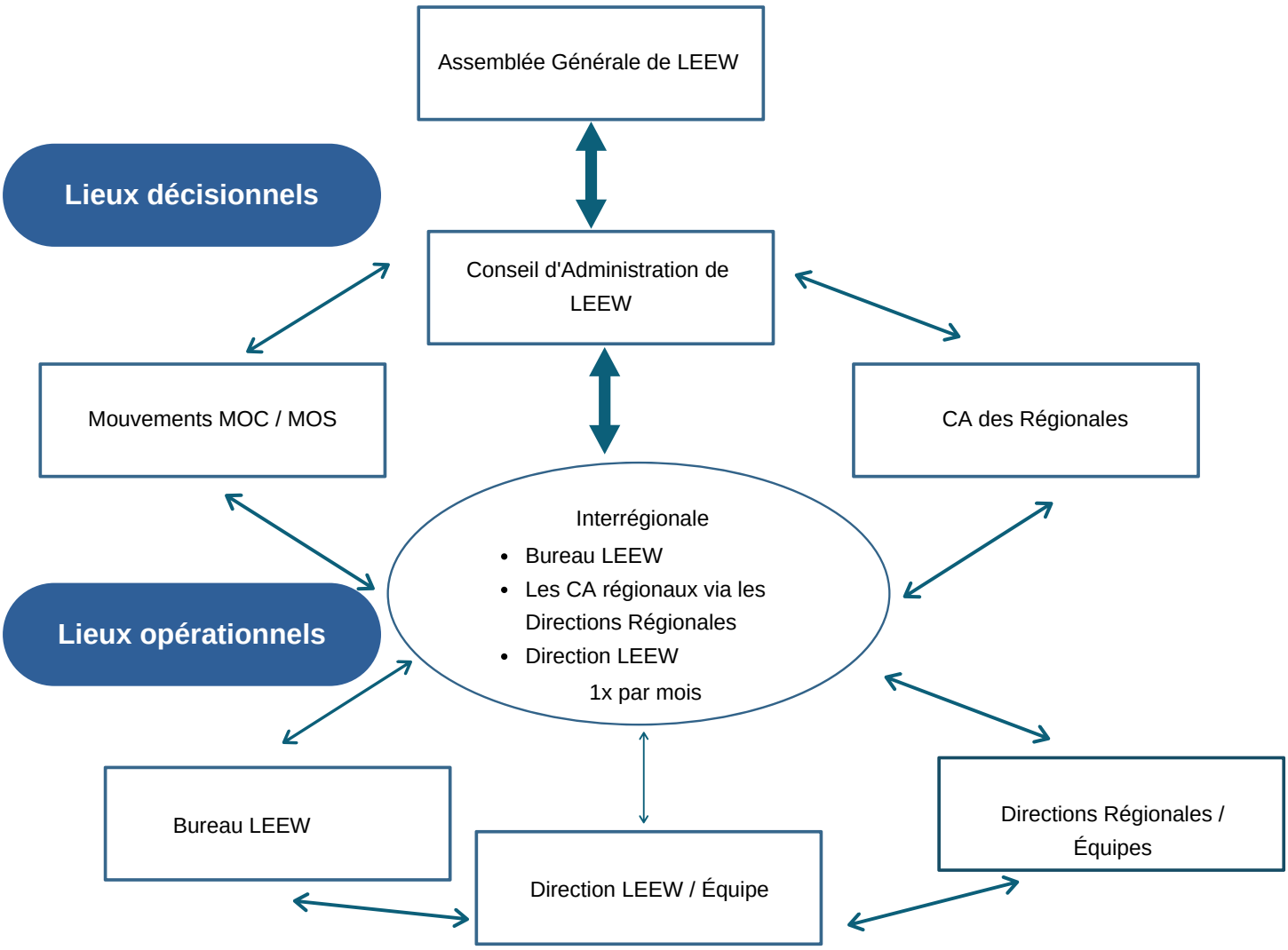

4.2. L'ÉQUIPE

Au 31 décembre 2024, la Coordination wallonne est composée de 10,66 ETP. Soit une augmentation de 1.86 ETP par rapport à fin 2023.

Les raisons :

- Un retour de congé de maternité ;
- Deux engagements en 2024 suite aux départs de 2023.

Les richesses que renferme l'équipe en termes de diversité d'expériences et de parcours professionnels, d'exigence qualitative, de pluridisciplinarité… constituent les principales ressources dont nous disposons pour mener nos actions. Elles sont d'un grand apport tant au niveau du travail et de ses différentes problématiques qu'au niveau de la dynamique existante au sein même de l'équipe.

4.3. LES RESSOURCES FINANCIÈRES

4.3.1. Répartition des recettes par source de financement

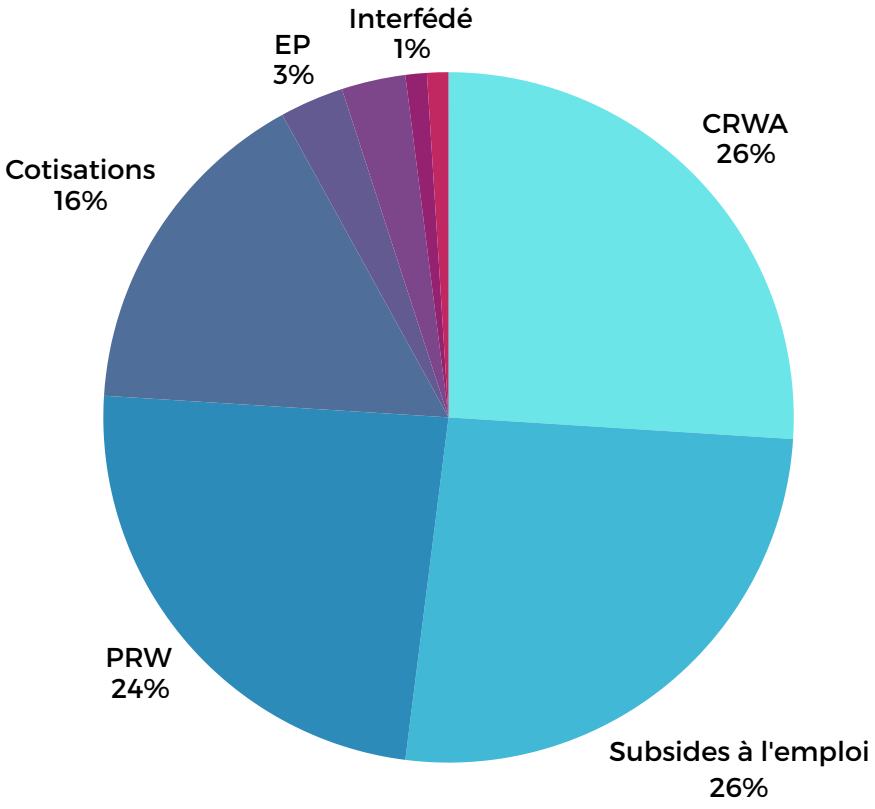

4.3.2. Répartition des dépenses par type

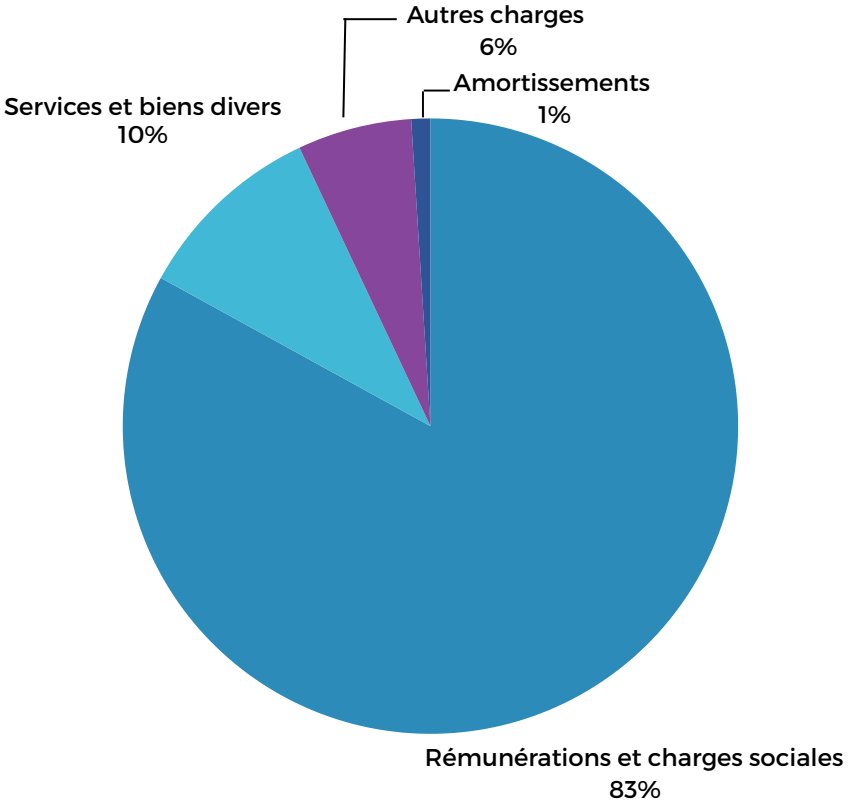

LES PERSPECTIVES 2025

01 La convention Région wallonne – Lire et Écrire en Wallonie 53

02 FSE 53

03 Changement de direction 53

04 Les orientations budgétaires du Gouvernement wallon 54

05 Les CISP et le secteur insertion 54

06 Refonte Interfédération des CISP 55

LES PERSPECTIVES 2025

5.1. LA CONVENTION RÉGION WALLONNE – LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

À l'heure d'écrire ce rapport d'activité, la reconduction de la Convention n'a pas encore été validée. Lire et Écrire en Wallonie sera attentive en 2025 à :

- la reconduction effective de la Convention ;
- la prise en compte des demandes budgétaires, à savoir une indexation de 10 % de la convention et une majoration à partir de juillet 2025 pour la prise en charge financière de l'Observatoire de l'alphabétisation en Wallonie.

Sans cette Convention, toute une partie du public de Lire et Écrire ne pourra plus poursuivre sa formation au sein des Régionales.

5.2. FSE

Les subventions liées à la programmation en cours sont garanties jusqu'en 2025, année de l'évaluation à mi-parcours. Les Gouvernements wallon et Fédération Wallonie-Bruxelles devront, sur base de l'évaluation, décider si les programmes institutionnels seront reconduits à l'identique ou s'il devront être adaptés. Idem pour les enveloppes budgétaires. En 2025, Lire et Écrire en Wallonie continuera son travail de plaidoyer politique afin de tenter de maintenir les financements permettant de pérenniser les actions.

5.3. CHANGEMENT DE DIRECTION

En juillet 2025, la Direction de Lire et Écrire en Wallonie changera. Un changement de direction est une étape cruciale qui amène son lot d'enjeux : anticiper et réduire les facteurs de rejet des collaborateurs, réduire les coûts et le temps liés à une transition, favoriser l'esprit collaboratif au sein de l'association, amener un changement de stratégie, de manière de travailler et la faire accepter, etc.

Une bonne gestion et une communication claire sont indispensables afin d'éviter une augmentation du stress, de la confusion et de la fatigue parmi l'équipe, mais également parmi les Régionales. Toutes deux déjà soumises à une pression importante due à l'incertitude des décisions politiques quant à l'avenir du secteur.

5.4. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT WALLON

Dans le cadre d'un contexte budgétaire serré, le Gouvernement wallon a décidé de réaliser des coupes budgétaires dans toute une série de subventions. Ces coupes mettent en danger les Régionales et la Coordination wallonne de Lire et Écrire. En effet :

- la Convention RW alpha n'est toujours pas renouvelée. Ses subventions pour 2025 ont été rabotées de 10 % pour une partie et reste inconnue pour l'autre partie. Ces deux éléments mettent en danger la pérennisation de certains dispositifs de formation à destination de publics fortement fragilisés ;
- le financement CISP fait l'objet d'une diminution linéaire de 2 % des financements tout en exigeant un même volume d'heures prestées ;
- la réforme APE annoncée risque également d'amener un certain nombre d'impact sur l'emploi au sein des associations de Lire et Écrire ;
- FSE : les financement 2026 et 2027 dépendent de l'évaluation mi-parcours de la programmation. La pérennisation des actions est donc dans une situation précaire puisqu'en attente d'une vision sur les prochaines années.

5.5. LES CISP ET LE SECTEUR INSERTION

À l'initiative du Ministre Jeholet, le Gouvernement wallon a adopté une note d'orientation en novembre 2024. Plusieurs éléments de cette note vont impacter la Coordination wallonne de Lire et Écrire et ses Régionales :

- la révision des agréments CISP ;
- le conditionnement des subventions sur base d'indicateurs de résultats d'insertion. Cette révision a déjà des impacts suite à la décision du Gouvernement d'appliquer une diminution linéaire de 2 % des financements pour un même volume d'heures prestées, un moratoire sur les agréments et un gel de l'indexation ;
- la réforme du paysage ISP : Le Ministre part du constat qu'il y a énormément d'opérateurs. Afin d'y voir clair, l'Administration a été mandatée afin de réaliser un cadastre de l'offre. L'objectif : identifier les redondances entre les acteurs en vue d'une rationalisation du paysage.

Le rôle de la Coordination en 2025 sera de continuer à représenter et défendre le secteur de l'alphabétisation et plus particulièrement les Régionales wallonnes de Lire et Écrire.

Ainsi, avec l'Interfédération et les autres Fédérations, Lire et Écrire en Wallonie travaille à la définition d'un positionnement politique ainsi qu'à un plan d'actions pour répondre aux mesures agressives du Gouvernement wallon. La volonté est de montrer que le secteur n'est pas contre une réforme, mais souhaite être partie prenante de cette dernière afin que les réalités de terrain soient bien respectées.

5.6. REFONTE INTERFÉDÉRATION DES CISP

La question de la réorganisation de l'Interfédération des CISP est sur la table depuis un peu moins d'un an. Ce travail découle d'une diminution des financements qui amène une situation financière difficile. Face à cette situation, le Conseil d'Administration souhaite recentrer l'Interfédération des CISP sur son objet social de base.

Si en 2024, le travail a permis d'aboutir à une méthodologie de travail, Lire et Écrire en Wallonie travaillera, avec les autres Fédérations, à la refonte concrète de la structure de l'Interfédération des CISP en 2025.

ANNEXES

01 Abréviations et sigles 57

02 Liste des administrateurs et administratrices au CA de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2024 58

ANNEXES

6.1. ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AG : Assemblée générale

AGW : Arrêté du Gouvernement wallon

Alpha : Alphabétisation

Alpha pop : Alphabétisation populaire

APE : Aide à la promotion de l'emploi

CA : Conseil d'Administration

CCT : Convention collective de travail

CEB : Certificat d'Étude de Base

CEP : Congé Éducation Payé

CESSOC : Confédération des Employeurs du secteur Sportif et SocioCulturel

CIM : Conférence Interministérielle

CISP : Centre d'Insertion Socioprofessionnelle

COCOPIL : Comité de Co-pilotage

CPAS : Centre Public d'Action Sociale

EP : Éducation permanente

EPN : Espace public numérique

FESEFA : Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes.

FLE : Français Langue Étrangère

FSE : Fonds Social Européen

FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles

GEP : Groupe d'échanges de pratiques

GT : Groupe de Travail

ISADF : Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux

ISP : Insertion socio-professionnelle

LEEW : Lire et Écrire en Wallonie

MOC : Mouvement Ouvrier Chrétien

MOS : Mouvement Ouvrier Socialiste

PIF : Programme Individuel de Formation

PMTIC : Plan Mobilisateur TIC

RAN : Remise à niveau

RBC : Région de Bruxelles-Capitale

RW : Région wallonne

SPW : Service Public de Wallonie

UNIPSO : la confédération intersectorielle des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

VGE : Volume global de l'emploi

6.2. LISTE DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES AU CA DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE AU 31/12/2024

Personnes morales	Représentant permanent	Invité permanent
LEE Brabant Wallon	Doriane Mugisha	Enzo Gramaglia
LEE Charleroi Sud Hainaut	Vincent Pestieau	Adeline Baudson
LEE Centre Mons Borinage	Annick Dieu	Poste vacant
LEE Luxembourg	Jean-Nicolas Burnotte	Joël Thiry
LEE Liège-Huy-Waremme	Damien Grégoire	Poste vacant
LEE Namur	Yoric Bridoux	Valérie Ska
LEE Verviers	Raymond Bellefroid	Damien Grégoire
LEE Wapi	Coline Maxence	Jacky Quintart

Personnes physiques		Invité·e·
MOS	Vanessa Amboldi	
	Joseph Burnotte	
	Philippe Bordignon	
MOC	Eric Albertuccio	
	Samuel Thirion	
	Cécile Burdot	

POUR TOUT CONTACT

Lire et Écrire en Wallonie

Rue Artoisenet, 7
5000 NAMUR

081/24.25.00

coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be

http://www.lire-et-ecrire.be/wallonie

Lire et Écrire en Wallonie